

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LITTÉRATURE
GÉNÉRALE ET COMPARÉE**



Siège social : Université Paris3, Bibliothèque de littérature générale et comparée, 17, rue de la Sorbonne – 75230 PARIS Cedex 05

Feuille d'information trimestrielle

N° 52 – FÉVRIER 2014

Le Conseil d'Administration, le Bureau et la Présidente de la Société Française de Littérature Générale et Comparée vous souhaitent

une excellente année 2014

Qu'elle voie aussi bien l'éclosion et la réussite de vos projets individuels que le renforcement, si possible, de notre discipline au niveau local, national et international. Nous souhaitons aussi le plus grand succès au prochain Congrès de la SFLGC, qui se tiendra à Strasbourg du 13 au 15 novembre 2014.

Que ces vœux soient aussi l'occasion de présenter la **nouvelle équipe** issue des élections du 16 novembre et du 7 décembre 2013. Le bureau du conseil est formé de quatre vice-président-e-s : à la recherche, Guy Ducrey (Strasbourg) ; aux relations internationales, Jean-Louis Haquette (Reims) ; à l'enseignement, Anne Duprat (Amiens) ; à la diffusion et à la valorisation de la recherche, Vincent Ferré (Paris Est-Créteil) ; d'une secrétaire, Zoé Schweitzer (Saint-Étienne) et d'une secrétaire adjointe, Clotilde Thouret (Paris 4) ; d'une trésorière, Delphine Rumeau (Toulouse) et d'une trésorière adjointe, Ariane Ferry (Rouen) ; d'une présidente, Françoise Lavocat (Paris 3).

Notre équipe aura à cœur, dans les deux ans à venir, de développer les activités de la SFLGC au service de ses adhérents et au mieux de nos intérêts communs.

La SFLGC, association loi 1901, est le seul organe qui, en France, **regroupe les comparatistes pour les représenter et assurer la promotion de la discipline**. Elle réunit les personnes qui enseignent la littérature comparée, celles qui préparent ou ont obtenu un doctorat en littérature comparée, les enseignants et chercheurs qui manifestent un intérêt pour la littérature comparée.

À ce titre, la SFLGC a de nombreuses tâches, parmi lesquelles **l'organisation des réunions pour le choix des programmes de l'agrégation, les propositions de réforme, la défense des postes auprès du Ministère, la défense de la discipline dans les UFR et les Universités, l'organisation d'un Congrès annuel, le soutien scientifique de publications comparatistes**. Elle fait régulièrement le bilan des activités individuelles et des centres de recherche ; elle établit l'annuaire des comparatistes.

L'organisation d'un Congrès annuel est un moment important dans la vie de la société, aussi bien d'un point de vue scientifique que collégial. Nous invitons nos jeunes collègues, aussi bien que les comparatistes confirmés, à participer en nombre à ce moment de retrouvailles, de débat et d'échange d'expériences. **Nous rappelons que la date limite d'envoi des propositions pour le prochain congrès est le 30 avril 2014.**

Depuis 2004, la société dispose d'un **site internet, hébergé par Vox Poetica**, qui présente le fonctionnement de la SFLGC, offre une **bibliothèque en ligne** avec des articles de fond sur les divers aspects de la discipline ; elle propose **l'annuaire individuel** des membres de la société ainsi qu'un annuaire des institutions ; elle met à la disposition des préparateurs des questions de littérature comparée à l'agrégation de lettres modernes et des agrégatifs une rubrique

regroupant bibliographies et articles sur les questions au programme ; elle donne, pour les doctorants, des précisions sur ce qui est attendu d'une thèse en littérature comparée ; elle met en ligne toutes les actualités de la discipline comparatiste (annonces de colloques, séminaires, publications, etc.).

La **SFLGC publie une *Feuille d'Information Trimestrielle (FIT)*** contenant de multiples informations destinées aux seuls sociétaires et envoyée par courriel (résultats du CNU, postes, promotions, soutenances de thèse, publications, colloques). La FIT est coordonnée, mise en page et diffusée par Audrey Giboux (avec la collaboration de Vincent Ferré). Les membres de la SFLGC peuvent **figurer dans l'annuaire en ligne** de ce site. (Pour communiquer un CV ou modifier des coordonnées sur le site de la SFLGC, pour diffuser une information sur le site, dans la FIT ou via la liste de diffusion, voir les indications de la page 5).

À la suite d'un changement de statuts voté par l'assemblée générale, la SFLGC s'est dotée le 7 décembre 2013 d'un **quatrième vice-président, chargé de la diffusion et de la valorisation**. Cette innovation témoigne de notre volonté d'améliorer la communication des informations ainsi que la visibilité de la Société et de ses membres.

Pour assumer toutes ses tâches, la Société a besoin pour exister et agir du soutien de tous. Elle ne peut vivre que par les cotisations. Aussi nous vous invitons à renouveler dès maintenant votre cotisation pour l'année 2014 (ou à adhérer pour une première fois) dès maintenant.

La cotisation de 30 euros pour les doctorants, et de 40 euros pour les autres adhérents doit être adressée par chèque à l'ordre de la SFLGC à l'adresse suivante :

**Delphine Rumeau,
19 rue de la Dalbade
31000 Toulouse**

(contact : delphine.rumeau@gmail.com).

Merci de remplir, en la renvoyant, le coupon ci-dessous qui permettra de mettre à jour notre fichier d'adresses. **N'attendez pas !**

Enfin, nous vous rappelons que l'AG du 25 septembre 2010 a décidé, sur proposition de Lise Wajeman, qui était alors notre trésorière, de remplacer l'ancienne carte de la SFLGC par l'envoi d'une attestation électronique signée et datée et comportant le numéro de l'adhésion. Il en est de même pour l'attestation de cotisation.

Avec nos salutations les plus chaleureuses, recevez à nouveau les meilleurs vœux du conseil d'administration de la SFLGC et de sa présidente,

Françoise Lavocat

Sommaire

Informations pratiques	p. 5
Compte rendu de l'Assemblée générale de la SFLGC du 16 novembre 2013	p. 6
Compte rendu du Conseil d'administration de la SFLGC du 16 novembre 2013	p. 19
Compte rendu de l'Assemblée générale de la SFLGC du 7 décembre 2013	p. 21
Compte rendu du Conseil d'administration de la SFLGC du 7 décembre 2013	p. 22
Colloques, journées d'études et séminaires	p. 24
Appels à communications	p. 35
Publications comparatistes	p. 45
Annonces diverses	p. 54
Soutenances	p. 58

Informations pratiques : adhésion, annuaire, diffusion

Adhésion à la SFLGC ou renouvellement de cotisation pour l'année 2014

Le taux des cotisations est fixé par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil. Il est de 40€ (tarif normal) ; 30€ (pour les doctorants).

La cotisation s'effectue **par chèque à l'ordre de la SFLGC**, à envoyer à la trésorière :

**Delphine RUMEAU,
19 rue de la Dalbade,
31000 Toulouse.**

Si vous ne pouvez pas régler par chèque (pour les cotisations depuis l'étranger notamment), veuillez procéder par virement exclusivement : il suffit d'écrire à la trésorière (delphine.rumeau@gmail.com), qui vous donnera les coordonnées bancaires, et de lui signaler ensuite que le virement a bien été effectué.

Avec le versement de la cotisation, n'omettez pas d'indiquer vos nom, prénom, statut professionnel et adresse postale et électronique.

NB : Aucune exonération fiscale n'est possible pour cette cotisation.

Pour apparaître dans l'annuaire de la SFLGC

Les membres de la SFLGC peuvent figurer dans l'annuaire en ligne du site. Les CV des nouveaux membres sont mis en ligne le plus vite possible ; quant à la mise à jour des CV déjà en ligne, elle s'effectue chaque année au cours de l'hiver, en général entre décembre et janvier, sauf cas particulier (comme cette année, où elle aura lieu au cours du mois de février).

Pour communiquer un CV ou modifier des coordonnées sur le site de la SFLGC, veuillez écrire à l'équipe « Diffusion et valorisation de la recherche » (encadrée par Vincent Ferré et Zoé Schweitzer) à l'adresse : contactSFLGC@gmail.com

Pour diffuser une information

Pour toute information que vous souhaitez diffuser, notamment les appels à communications, les programmes de colloques et séminaires, les annonces de soutenances et de parutions, veuillez **préciser** dans votre email **si vous souhaitez une diffusion dans la FIT et / ou sur le site et / ou par envoi rapide grâce à la liste de diffusion (*mailing list*) de la SFLGC.**

Vous pouvez naturellement envoyer un seul et même email avec 1, 2 ou 3 des destinataires suivants :

- ▶ pour une mise en ligne sur le site, veuillez écrire à Vincent Ferré c/o équipe « Diffusion et valorisation de la recherche », à l'adresse contactSFLGC@gmail.com.
- ▶ pour une parution dans la FIT, merci d'écrire à Audrey Giboux à cette adresse : audrey.giboux@univ-rennes2.fr ;
- ▶ pour une diffusion rapide via la liste de diffusion (*mailing list*), veuillez le préciser à l'adresse contactSFLGC@gmail.com .

Si vous joignez un document, merci de ne pas envoyer de PDF : recourez à des documents en format « word », .doc, .docx, .odt ou .rtf exclusivement, SVP.

Compte rendu de l'Assemblée générale de la SFLGC du 16 novembre 2013

13h45-18h30, Amphithéâtre Milne-Edwards, Université Paris 4

La Présidente, Véronique Gély, ouvre la séance à 13h45.

Étaient présents : Anne-Isabelle François, Clotilde Thouret, Yen-Mai Tran-Gervat, Claudine Le Blanc, Marthe Segrestin, Anne Besson, Tatiana Victoroff, Guy Ducrey, Timothée Picard, William Marx, Charlotte Krauss, Yves Chevrel, Sylvie Parizet, Sandrine Cambou, Alexandre Merlin, Cécile Kovacshazy, Florence Godeau, Jean-Marc Moura, François Lecercle, Anne Duprat, Bernard Franco, Anne Ducrey, Anne-Rachel Hermetet, Marie-Françoise Hamard, Pierre-Yves Boisseau, Crystel Pinçonat, Agathe Salha, Danielle Perrot-Corpet, Guiomar Hautcoeur, Léa Lebourg-Leportier, Joëlle Prungnaud, Evenghélia Stead, Zoé Schweitzer, Aurélie Barjonet, Karl Zieger, Jessica Wilker, Béatrice Jongy, Audrey Giboux, Ariane Eissen, Jean-Louis Haquette, Lise Wajeman, Françoise Lavocat, Anne-Gaëlle Weber, Vincent Ferré, Isabelle Nières-Chevrel, Isabelle Krzywkowski.

Procurations (rappel : les membres présents ne peuvent pas disposer de plus de cinq voix par personne, donc de 4 procurations) :

Véronique PORRA : Evanghelia Stead

Lucile ARNOUX-FARNOUX : Anne-Gaëlle Weber

Catherine DUMAS : Joëlle Prungnaud

Bénédicte LETELLIER : Anne Duprat

Caroline FISCHER : Karl Zieger

Anne TOMICHE : Karl Zieger

Delphine GACHET : Véronique Gély

Pierre HALEN : Anne-Gaëlle Weber

Sylvie HUMBERT-MOUGIN : Véronique Gély

Danièle CHAUVIN : Véronique Gély

Philippe CHARDIN : Véronique Gély

Yves CLAVARON : Zoé Schweitzer

Delphine RUMEAU : Lise Wajeman

Christos NIKOU : Danièle Chauvin

Michel COLLOMB : Florence Godeau

Robert KAHN : Ariane Ferry

Monique LE ROUX : Yen-Mai Tran-Gervat

Pascal VACHER : Ariane Eissen

Chantal FOUCRIER : Anne-Rachel Hermetet

Aurélie BARJONNET : Karl Zieger

Claudine LE BLANC : Anne-Isabelle François

Conformément à l'article 16 des statuts, l'assemblée générale choisit pour bureau celui du conseil d'administration.

1) Approbation du compte rendu de l'AG du 5 octobre 2012

Est soumise au vote de l'assemblée l'approbation du compte rendu de l'AG du 5 octobre 2012 : 0 opposition, une abstention. Le compte rendu est approuvé par la majorité des votants.

2) Rapport moral de la Présidente

Le bilan que je présente ici est celui de l'année 2013, et en même temps celui de ma mandature. Je remercie les membres de la SFLGC de m'avoir confié la charge et l'honneur de représenter notre société. Mais je suis heureuse aussi de laisser désormais la place à un.e autre, car il est bon qu'à ce poste soient représentées les différentes composantes de notre société : universités des différentes régions françaises, universités de toutes tailles et surtout universités qui ont une expérience diverse de la place accordée à la LGC.

L'ordre du jour étant assez chargé, et les interventions prévues devant permettre d'éclairer la plupart des points concernés par ce rapport moral, je reviendrai surtout sur les trois missions principales attribuées à la SFLGC par ses statuts :

1° la défense, la représentation et la promotion de la LGC

2° la vie de l'association

3° son bon fonctionnement.

1. Le rôle de la SFLGC : défense, représentation et promotion de la LGC

L'année écoulée a été marquée par moins de turbulences que certaines des précédentes. Mais la vigilance reste de mise à propos de dossiers importants et sensibles :

- Question de la qualification par le CNU — on y reviendra avec A.-R. Hermetet : la mobilisation a été unanime en juin dernier pour la signature de la pétition réclamant le maintien d'une procédure nationale de qualification.
- La formation des enseignants : la place de la LGC y est toujours insuffisante. Les Masters MEEF lui laissent une place inégale selon les universités. Le CAPES ne lui est toujours pas ouvert. On doit donc à nouveau se féliciter de l'entrée d'une épreuve comparatiste au concours de l'ENS LSH. La SFLGC est signataire du texte du 15/02/2013 publié sur le Forum des Sociétés savantes (<http://www.societes-savantes.org>) concernant les concours de recrutement, réclamant le maintien d'un socle disciplinaire fort et les liens entre Masters recherche et MEEF. Le problème se pose dans plusieurs universités.
- L'agrégation : elle demeure la « vitrine » de notre discipline, et à ce titre l'implication de tous dans les activités qui lui sont liées est cruciale, Crystel Pinçonat en reparlera tout à l'heure. Les propositions de la SFLGC, votées lors de la réunion du 7 juin 2013, ont été transmises au Président du jury de l'agrégation interne : Jean Ehram, et au Président du jury de l'agrégation externe : Paul Raucy, IGEN, doyen du groupe des lettres.
- La place de la LGC dans les formations de Licence : à cet égard, doit être considéré comme une alerte le problème qui s'est posé à l'Université de Tours : suppression du parcours de L3 de littératures étrangères et comparées, que Philippe Chardin avait initié et dont Sylvie Humbert-Mougin était la responsable.
- Les concours de recrutement dans l'Université : la situation de la LGC était meilleure en 2013 qu'en 2012. Mais on a déploré une rareté de candidats aux postes de PR qui dans certains cas a abouti à une faible concurrence, tandis que plus de cent candidats se présentaient sur des postes de MCF. Heureusement, plusieurs soutenances d'HDR sont en cours, de bon augure pour 2014 : il faut espérer que les postes seront là. Ont été élus :

PR :

Le Mans : Nathalie Prince
Lyon 2 : François Géral
Paris 8 : Lionel Ruffel
Aix : Alexis Nuselovici
Nancy : Sylvie Camet
Toulon : un latiniste
Dijon : non pourvu

MCF :

Rennes 2 : Audrey Giboux
Nice : Sandrine Montin
Paris 4 : Judith Sarfati-Lanter
ENS LSH : Cyril Vettorato
Paris 7 : Inès Cazalas
Poitiers : Frédérik Detue
Paris 8 : Vincent Message

- La place de la littérature comparée dans la recherche : F. Lavocat reviendra sur la question des centres de recherche comparatistes, peu nombreux. Mais on peut se féliciter d'une recherche universitaire très active et de grande qualité, avec participation des comparatistes à des programmes collectifs, ANR, Labex, etc.

2. La vie de la SFLGC

La SFLGC se porte bien en tant qu'association, avec des adhésions en progression, des comptes en équilibre. La fréquentation de ses réunions est satisfaisante, même si celles qui sont liées à l'agrégation ont connu une baisse sensible, alarmante, ces dernières années. Elle publie régulièrement des textes en ligne (*Bibliothèque comparatiste* : articles de fond sur les champs de la recherche comparatiste) et des volumes de qualité ; les volumes de la collection « Poétiques comparatistes » se vendent de manière tout à fait satisfaisante. Le relevé des ventes 2012 communiqué par B. Quérol est le suivant :

Titre	ventes	retours	total	Prix HT à l'unité	CA HT
Littérature et anthropologie	8	2	6	23,70	142,22
Littérature et identité sexuelle	6	0	6	19,91	119,46
Mythe et littérature	15	0	15	19,91	298,65
Questions de réception	2	0	2	19,91	39,82
Fictions et culture	0	0	0	19,91	0
Études post-coloniales	27	36	9	19,91	179,19
Enfance et littérature	83	0	83	19,91	1652,53

Après le beau succès du Congrès 2012 à Tours sur « Critique et création », le Congrès de l'AILC a été une vraie réussite qui a dépassé toutes nos espérances : le rapport d'Anne Tomiche le précisera. Ce Congrès a permis de réaffirmer les liens très forts de la SFLGC avec l'AILC. Il faut se féliciter aussi que la vitalité de la recherche française en LGC y ait été internationalement saluée : le Prix Anna Balakian de l'AILC a été accordé à Aurélie Hetzel pour *La Reine de Saba : Des Traditions au mythe littéraire*, livre issu d'une thèse soutenue au sein du CRLC de Paris-Sorbonne et dirigée par Danièle Chauvin.

Ce congrès a mobilisé toutes les énergies ces deux dernières années ; il faudra désormais renouer avec d'autres traditions, plus récentes et moins installées : organiser des Journées doctorales, comme ce fut le cas à Paris 7 en 2007, à Nanterre en 2009, à Lille en 2011. L'appel lancé en 2012 n'a pour l'instant pas suscité de réponse.

3. Le statut légal et le fonctionnement de la LGC

Un point important, et qui n'avait jamais été vraiment réglé depuis la création de la société, était celui de son statut légal et fiscal. Il fallait impérativement le clarifier. Grâce à la vigilance et à la diligence de Lise Wajeman, qui aura été une trésorière exemplaire, c'est fait. Avec elle, j'ai pu présenter les dossiers nécessaires auprès des administrations concernées, avec le résultat suivant :

- Le 12 juillet 2012 : obtention du Certificat d'inscription au Répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE) identifiant SIREN et SIRET (catégorie juridique : association déclarée : 9220, prise d'activité 01/01/1956).
- Courrier du 14/01/2013 de la Direction générale des Finances publiques en réponse à la demande de recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux : La demande reposait sur une « assimilation erronée des cotisations au mécénat » ; en conséquence, « **P'association ne**

peut être habilitée à établir des reçus fiscaux ouvrant droit à une déduction fiscale au profit des adhérents ».

La SFLGC a fonctionné conformément à ses statuts. Le Conseil d'administration s'est réuni le 24 juillet 2013 pour établir l'ordre du jour de la présente AG. Il a plusieurs fois été sollicité par e-mail pour des décisions urgentes, notamment la signature de la pétition concernant le CNU, le texte de la motion du Forum des Sociétés savantes, le soutien aux comparatistes de l'université de Tours.

Les problèmes qui demeurent, dont fera état V. Ferré, sont ceux de sa communication : le site Internet (page « Agrégation », en particulier) et la multiplication un peu désordonnée — phénomène d'époque — des moyens de diffusion des informations (liste de diffusion, FIT, etc.)

Au total, fort heureusement, le bilan reste très positif : la SFLGC est bien présente et reconnue institutionnellement, elle a montré son dynamisme extrême dans l'organisation du congrès de l'AILC, qui avait été proposé à l'origine par le CRLC de Paris-Sorbonne, mais est devenu dès 2010-2011 le congrès commun des membres de la SFLGC, avec la participation non seulement des universités et institutions françaises, mais aussi de nos voisins, de Lausanne, de la Sarre...

Le rapport moral de la Présidente est soumis au vote des membres de l'assemblée : 0 opposition, 0 abstention. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport financier

Lise Wajeman, trésorière

Jean-Louis Haquette, commissaire aux comptes

- **Bilan des comptes de l'exercice clos**

BILAN D'EXERCICE SFLGC 2013 À LA DATE DU 15 NOVEMBRE

RECETTES 2013

MOTIF	MONTANT
Cotisations	7667
CFC	256,92
Total	7923,92
Restent à imputer	
Ventes <i>Poétiques comparatistes</i> 2012	110,943
Chèques cotisation SFLGC	4620
TOTAL	12654,863

DEPENSES 2013

MOTIF	MONTANT
<i>Poétiques comparatistes</i> : frais d'expédition 2012 + convention 2013 Lucie Éditions	5665,74
Journée d'agrégation (repas+voyages intervenants)	490,4
Achat de timbres	117,07

services bancaires Crédit mutuel (4,67 par mois)	46,7
TOTAL	6319,91
Restent à imputer	
Expédition volume <i>Poétiques comparatistes</i> 2013 Lucie Éditions	2362,06
Cotisations auprès de l'AILC (294x10 USD)	2188
TOTAL	10869,97

BILAN 2013

Au 15/11 : + 1604,01

En comptant les dépenses et recettes à venir : + 1784,893

Solde compte courant au 15/11/13 : 6864,6

Solde Livret bleu au 15/11/13 : 17683,51

L'approbation du bilan d'exercice et du rapport financier est soumise au vote des membres de l'assemblée : 0 opposition, 0 abstention. Ils sont approuvés à l'unanimité.

- **Vote du budget de l'exercice suivant**

Dépenses 2014 :

- subvention au congrès de Strasbourg [en 2012 : 1200 euros à Tours] : elle sera de 1500 euros
- édition et distribution de *Poétiques comparatistes*
- organisation de la journée d'agrégation 2014
- dépenses diverses

L'approbation du budget de l'exercice suivant est soumise au vote des membres de l'assemblée : 0 opposition, 0 abstention. Le budget de l'exercice suivant est approuvé à l'unanimité.

4) Bilan de la session CNU de la 10^e section par Anne-Rachel Hermetet, Présidente

Mme le Pr. Anne-Rachel Hermetet souligne qu'en ce jour du 16 novembre, les chiffres présentés sont encore provisoires, les chiffres définitifs n'ayant pas encore été envoyés par le ministère.

185 dossiers ont été inscrits en section 10 pour la campagne de qualification 2013 des Maîtres de Conférences : 38 ne sont pas parvenus, un renoncement a été enregistré, un dossier est parvenu hors-délai, 6 dossiers ont été déclarés irrecevables, deux émanaient de candidats déjà qualifiés. La présidente de la section souligne que les dossiers irrecevables sont souvent des dossiers sans rapports de thèse ou sans rapports de thèse dûment signés. Les directeurs de thèse sont appelés à veiller à ce que le rapport, signé des membres du jury et portant le cachet de l'université (même scanné) parvienne au CNU dans les délais impartis ; un simple rapport provisoire ne suffit pas.

Sur les dossiers recevables d'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de Maître de Conférences, 66 dossiers ont été qualifiés, 71 ne l'ont pas été (parmi ceux-là, 36 ont été déclarés hors-section). Cela fait donc un total de 45% de qualifiés.

Il y avait par ailleurs 21 candidats inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de Professeurs des Universités : 6 dossiers ne sont pas parvenus, 7 candidats ont été qualifiés. Le résultat de la campagne avoisine donc les 47%.

On notera que le nombre de candidats qualifiés pour les Maîtres de Conférences est en augmentation par rapport à la campagne 2012, celui des Professeurs en légère baisse.

La Présidente de la section 10 du CNU tient à rappeler la grande réactivité des membres de la section qui ont répondu par une motion, diffusée sur le site de la SFLGC et sur Fabula, au projet d'amendement du groupe Europe-écologie. Lors d'un entretien avec l'un des représentants de ce groupe, la Présidente a insisté sur la différence qui peut exister entre une instance jugeant des compétences au niveau national et un jury de thèse. L'Assemblée Générale du CP-CNU qui a eu lieu en octobre 2013 a réfléchi aux nouvelles évaluations de l'HAERES ainsi qu'à la question de l'examen des dossiers pour l'attribution de la prime d'excellence (qui pourrait revenir aux sections du CNU).

5) Bilan du Congrès 2013 de l'AILC

Lecture du texte donné par Anne Tomiche, coordinatrice de l'organisation du Congrès

Comme bon nombre d'entre vous le savent puisqu'ils y étaient, le 20^e congrès de l'AILC a eu lieu en juillet dernier, au centre Malesherbes de l'Université Paris Sorbonne (pour l'ensemble des sessions parallèles et pour trois des conférences plénières) et au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne (pour la quatrième).

La problématique du congrès visait à interroger le « comparatisme comme approche critique ? » – le comparatisme comme approche critique dans le champ de la littérature mais aussi dans les autres sciences (le droit – nous avons eu une très intéressante conférence de l'ancien président de la Cour européenne des droits de l'homme, Jean-Paul Costa ; les sciences dites « dures » avec la conférence de Jean-Pierre Changeux) et dans les relations que la littérature comparée entretient avec d'autres domaines et sciences.

Même ceux qui, au départ, étaient plus ou moins sceptiques sur les possibilités d'organiser un tel événement (moi la première) ont été convaincus par le succès de la manifestation :

* **succès en termes numériques** : c'est le congrès de l'AILC qui, à ce jour, a réuni le nombre de participants le plus important dans l'histoire des congrès de l'AILC – plus de 1500, venus des quatre coins de la planète ; et si la délégation indienne ne passait pas inaperçue – tous ceux qui étaient là l'ont remarquée – il y avait aussi, pour la première fois dans l'histoire des congrès de l'AILC, des participants venus du Bangladesh, du Sri Lanka, du Pakistan, de Turquie ou d'Éthiopie. Si l'un des objectifs d'un congrès de ce type est de réunir le plus grand nombre possible de comparatistes du monde entier, cet objectif a été atteint.

* **succès aussi et sans doute surtout en termes de qualité des travaux et en termes de convivialité**. Les travaux et communications se sont répartis entre **160 sessions** du congrès, organisées autour des cinq axes thématiques définis pour structurer le congrès, et **308 ateliers**. Il y a eu, comme dans toutes les manifestations de cette ampleur, des défections de dernière minute dans certaines sessions. C'est inévitable. Mais globalement, la participation aux sessions et aux ateliers a été très forte, bien au-delà des membres de l'atelier ou de la session. Les échanges ont été nombreux et intenses comme l'ont attesté les retours que l'équipe organisatrice a reçus.

* **succès en termes d'image** que la littérature comparée française a donnée, au niveau international, de sa vigueur, de son dynamisme et de sa diversité. 276 participants français au Congrès de l'Association Internationale de Littérature Comparée – à l'échelle des quelques 320 ou 350 (?) membres de la SFLG, c'est beaucoup, surtout quand on se souvient que le Congrès avait lieu en plein mois de juillet ! Merci à tous pour votre participation – au sein des sessions et dans l'organisation des ateliers.

Ce succès du congrès n'aurait pas pu être ce qu'il a été sans – d'abord – le soutien **financier** de la SFLGC et des 35 institutions partenaires, qui se sont engagées très tôt (dès 2010-

2011), dans la co-organisation de l'événement et dont la contribution financière a été décisive, et sans – ensuite – l'implication **scientifique** de tous les partenaires – qui ont monté des ateliers et les ont fait fonctionner, permettant ainsi de structurer le programme du Congrès et de donner une visibilité forte aux recherches comparatistes françaises, et qui ont aussi contribué à alimenter l'espace librairie en publications des comparatistes français et à leur donner une belle visibilité.

Pour tout cela, je remercie la SFLGC en tant qu'institution et je remercie tous les membres de la SFLGC, qui ont contribué (que ce soit par leur implication dans un partenariat institutionnel ou par leur présence à titre personnel) à faire rayonner le comparatisme français à l'occasion de ce 20^e congrès de l'AILC.

Nous allons maintenant, tranquillement et calmement (les choses ne sont pas encore complètement en place...), nous atteler à la publication sélective des actes – pour que le ou les volumes qui en résulteront constituent une référence dans la réflexion sur « le comparatisme comme approche critique ».

6) Prochains congrès de la SFLGC

2014 : « Lectures et expériences croisées de la guerre. Apports comparatistes », Université de Strasbourg (Guy Ducrey, Pascal Dethurens, Yves-Michel Ergal, Michèle Finck, Tatiana Victoroff et Enrica Zanin, Anne-Rachel Hermetet, et le ou la prochaine Président.e de la SFLGC).

2015 : « Nouveaux mondes, nouveaux romans », Université d'Amiens (Anne Duprat).

Juin 2016 : congrès de l'AILC.

Un appel à candidature est lancé dès à présent auprès des universités françaises pour le congrès de 2017. L'université de Toulouse, en la personne de Pierre-Yves Boissau, y répond en proposant d'organiser un congrès sur les relations entre texte et image.

7) Bilan de l'enseignement, de la recherche et des relations internationales

Bernard Franco, vice-président aux relations internationales :

M. le Pr. Bernard Franco rappelle que s'est tenu à Madère, du 26 au 28 septembre 2013, le congrès du REELC consacré aux « Îles et continents ». Le prochain congrès aura lieu à la fin du mois d'août 2015 à Dublin ; il sera consacré au thème du « *Longing and belonging* » ; l'appel à communications est diffusé sur le site du réseau européen (REELC).

Il suffit, pour adhérer à ce réseau, de se rendre sur le site (il n'y a pas de droits d'inscription) ; on peut y déposer son *curriculum vitae*. Lors du congrès de Madère a été prise la décision d'autoriser le vote par mail ; l'une des questions importantes qui se pose et qui sera soumise au vote est celle de la transformation du réseau en association.

Le nouveau coordinateur du réseau, César Dominguez, a annoncé la constitution en ligne d'une anthologie des littératures européennes. Ce projet viendra compléter celui, en cours, de la bibliographie des études comparatistes européennes (consacrées aux méthodes et à la définition de la LGC) publiées depuis 2010. M. Franco a lui-même constitué une bibliographie qui pourra être amendée et complétée tous les trois ans.

Crystel Pinçonat, vice-présidente à l'enseignement :

Mme le Pr. Crystel Pinçonat remercie les membres de la SFLGC qui ont assisté à la réunion consacrée au sujet d'agrégation le matin du 16 novembre. Elle attire l'attention des membres de l'assemblée sur le manque de propositions de sujets d'agrégation et les invite à s'investir

d'avantage dans la bonne marche d'un concours qui, dans bien des cas, justifie encore l'enseignement de la littérature comparée à l'université.

Les sujets proposés n'ont pas à être absolument neufs ou originaux ; ils peuvent dériver d'un programme de littérature comparée déjà expérimenté lors d'un cours de licence. Ils peuvent aussi coïncider avec le domaine de recherche de celui ou de celle qui les propose et le cours d'agrégation devient alors l'occasion de creuser encore ces recherches. La tâche qui consiste à produire dans un délai très rapide des articles ou des livres consacrés à la préparation de l'épreuve de littérature comparée au concours peut sembler effrayante : il convient de souligner que la participation des concepteurs du sujet aux livres publiés n'est pas obligatoire. La SFLGC demande aux concepteurs du sujet, si le sujet est retenu, de constituer rapidement une bibliographie critique et de remettre un article de synthèse à la rentrée : ce travail est certes important, mais il est aussi d'une grande utilité si le concepteur du sujet est aussi préparateur et il peut être fait rapidement par celui qui connaît le sujet, qui y a déjà réfléchi et qui a peut-être déjà à préparer des cours d'agrégation pour la rentrée suivante. Mme Crystel Pinçonat encourage donc les enseignants-chercheurs en littérature comparée à proposer des sujets d'agrégation afin que la SFLGC puisse encore intervenir dans leur conception.

Françoise Lavocat, vice-présidente à la recherche :

Mme Pr. Françoise Lavocat a pris appui, pour dresser le bilan de l'état de la recherche en littérature comparée, sur les questionnaires que certains membres ont bien voulu renseigner ainsi que sur les présentations des centres de recherche et de leurs membres issues des sites Internet des différentes universités. Elle remercie ceux des membres de la SFLGC qui ont répondu à ce questionnaire. Elle attire l'attention de l'assemblée sur le caractère très partiel de ce bilan qui ne tient pas compte des publications comparatistes ; il ne faut pas oublier le succès du congrès de l'AILC, qui témoigne déjà d'une très bonne santé de la recherche internationale et française dans notre discipline.

Les remarques qui suivent découlent de la présentation institutionnelle de la recherche en comparée ; elles reposent sur l'analyse de la place de la comparée et des comparatistes dans les centres de recherches universitaires et sur l'importance du rôle joué par les tenants de notre discipline dans les nouveaux programmes de recherche du type ANR ou ERC. Encore faut-il ajouter que la présentation électronique des centres de recherche n'est pas toujours très claire et qu'il a parfois été très compliqué de découvrir, à partir de ces présentations, la place des comparatistes dans ces centres, voire le centre auquel ils appartiennent. De nombreuses imprécisions (notamment à Toulouse, Brest, Pau ou Orléans) viennent limiter le caractère exhaustif de ce bilan et peuvent avoir entraîné certaines erreurs. Au niveau institutionnel, le bilan dressé par Mme Lavocat offre toutefois une image contrastée, voire inquiétante.

Le premier point touche à l'effectif des enseignants-chercheurs en littérature comparée et à son éventuelle évolution :

Entre 0 et 2	13	Angers ; Arras ; Besançon ; Brest (?) ; ENS Ulm ; Réunion ; Montpellier ; Mulhouse ; Orléans ; Paris 8 ; Polynésie ; Saint-Étienne ; Toulon, Versailles.
Entre 3 et 5	16	Amiens ; Brest ; Clermont-Ferrand ; ENS Lyon ; Dijon ; Limoges ; [Metz ; Nancy] ; Lyon 2 ; Lyon 3 ; Nice ; Pau ; Paris 7 ; Paris 12 ; Paris 13 ; Reims ; Rouen ; Tours.
Entre 6 et 9	8	Aix ; Bordeaux 3 ; Grenoble 3 ; Lille 3 ; Lorraine ; Nantes ; Rennes 2 ; Strasbourg ;
10 et plus	4	Paris 3, Paris 4 ; Paris 10 ; Poitiers.

On observe, la plupart du temps, une relative stabilité des effectifs (dans les quatre années passées) qui ne doit pas dissimuler certaines baisses significatives (perte de 1 à 4 poste(s)) à Dijon, Nice, Paris 3, Paris 8 et Reims. Il faut noter aussi quelques légères hausses (d'un demi-poste à un poste) à Amiens, Aix, ENS Lyon, Nancy et Strasbourg.

Les budgets dont disposent les centres de recherche sont globalement stables ; certains ont même enregistré une certaine augmentation après le passage des experts de l'AERES.

Quant à la nature comparatiste ou non des centres dont relèvent les tenants de la littérature générale et comparée, la situation est parfois assez confuse. Il peut arriver que des comparatistes d'une même université n'appartiennent pas tous au même centre. Il n'existe que trois centres comparatistes autonomes dans les universités françaises. Bien souvent, des centres pluridisciplinaires sont dirigés par des comparatistes : Besançon (Laurence Dahan Gäida), ENS Lyon (Éric Dayre), Grenoble 3 (Isabelle Krzywkowski), Limoges (Bertrand Westphal), Metz (Pierre Halen), Montpellier-Toulouse (Guy Dugas), Nice (Sylvie Puech), Reims (Jean-Louis Haquette), Strasbourg (Guy Ducrey). Les comparatistes peuvent aussi assurer des directions adjointes : Lille 3 (Karl Zieger), Saint-Étienne (Yves Clavaron), Polynésie française (Andréas Pfersmann). Enfin existent des cas où les centres pluridisciplinaires, divisés en axes ou en pôles, confient la direction de ces sous-équipes à des comparatistes : Arras (Anne-Gaëlle Weber), Bordeaux 3 (Isabelle Poulin), Clermont-Ferrand, (Saulo Neiva), Poitiers (Denis Mellier), Rouen (Daniel Mortier).

Cependant et de manière générale, l'incitation à la fusion des centres de recherches, depuis 2008, a eu pour conséquence la disparition des centres, des axes ou des pôles strictement comparatistes (ou faisant apparaître dans leurs titres la mention de la discipline). Cela a pu conduire à des collaborations harmonieuses mais aussi, dans certains cas, à une perte d'autonomie regrettable.

La visibilité de la littérature générale et comparée devient très problématique à de rares exceptions près (Lille et Nantes) et il est trop souvent impossible de repérer le nom, le nombre, les activités des comparatistes dans une université. Dans les universités fusionnées, ce sont même les centres de recherches que l'on ne trouve pas. Après consultation des collègues, la réalité ne correspond en général pas aux informations données sur les sites.

Est préoccupante aussi la grande diffusion, dans les titres et les noms de beaucoup de centres ou d'axes, des termes de « plurilinguisme », d'« interculturalité », de « métissage » ou de « transferts » qui pourraient relever de la littérature comparée et qui désignent souvent des programmes de recherche dans lesquels ne figurent pas de comparatistes. Françoise Lavocat conclut en appelant à la vigilance des membres de la SFLGC : peut-être serait-il souhaitable, pour la visibilité nationale et internationale de notre discipline, de veiller davantage à ce que la mention de notre discipline figure explicitement dans les noms des centres dont nous sommes membres.

8) Proposition de modification des statuts et de la composition du bureau

Il semble nécessaire, compte tenu de l'évolution des pratiques de la communauté scientifique, d'apporter quelques modifications aux statuts. Celle-ci n'a pu avoir lieu le 16 novembre 2013, le quorum n'étant pas réuni.

Article 24 des statuts :

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale sur la proposition du Conseil d'administration ou sur la proposition du dixième des membres dont se compose l'assemblée générale.

Dans l'un et l'autre cas, les propositions de modifications sont inscrites à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale, lequel doit être envoyé à tous les membres de l'assemblée au moins quinze jours à l'avance.

L'assemblée doit se composer, sans que le vote par procuration y soit admis, du quart au moins des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée de nouveau, à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents

- **Création d'une vice-présidence à la valorisation et à la diffusion**

— Anne Ducrey, actuellement chargée de la Feuille d'Information Trimestrielle (FIT) annonce son désir de passer le relais à un.e autre collègue. Audrey Giboux serait disposée à s'en charger. Véronique Gély et les membres du bureau remercient chaleureusement Anne Ducrey du lourd travail accompli.

— Compte tenu de l'importance des enjeux liés à la visibilité du comparatisme et à la complexification du site et des pratiques électroniques, il paraît opportun de créer une quatrième vice-présidence (les trois existant actuellement ont trait à la recherche, à l'enseignement et aux relations internationales) dévolue aux questions de diffusion et valorisation de la discipline et de la Société. Le CA a voté à l'unanimité pour la création de cette nouvelle vice-présidence.

- **Réexamen des modalités d'adhésion à la SFLGC**

Aujourd'hui, suivant l'article 6, titre 1, tout doctorant ou docteur en littérature comparée peut devenir, après cotisation, membre de la SFLGC ; or le Conseil d'administration de la SFLGC souhaiterait se conformer à la pratique commune pour les associations loi 1901 en soumettant la qualité de membre à l'acceptation du bureau, ce qui nécessite de clarifier la rédaction des articles existants. Le CA a voté à l'unanimité pour la modification.

Une nouvelle assemblée générale devra donc être réunie pour statuer sur ces deux points.

9) Publications de la SFLGC

- **« Poétiques comparatistes »**

Le comité de rédaction est constitué de : V. Gély, S. Hubier, F. Lavocat, A. Montandon, A. Tomiche, K. Zieger.

Le volume 2013, *Critique et plurilinguisme*, coordonné par Isabelle Poulin, est paru.

Le volume à paraître en 2014, coordonné par Joëlle Prungnaud, porte sur les *Écritures de la guerre*.

Le volume à paraître en 2015 sera coordonné par Caroline Fischer et s'intéressera à l'intermédialité.

- **« Bibliothèque comparatiste »**

Elle publie :

1. Bibliothèque comparatiste : articles de fond faisant le point sur des champs de recherche représentatifs de la Littérature générale et comparée. Les auteurs sont invités à présenter une synthèse des problématiques en cours qui soit susceptible de répondre aux questions que peuvent se poser doctorants et chercheurs. Une telle démarche n'exclut pas que soient traités des

problèmes qui font débat. En accueillant à la fois des articles de fond destinés à servir de référence ainsi que des articles originaux, ouvrant des perspectives nouvelles et pouvant à leur tour devenir des références par les prolongements suscités, la *Bibliothèque comparatiste* a vocation à se constituer en mémoire vive de la discipline.

Comité de lecture actuel : Joëlle PRUNGNAUD (directrice) ; Danièle CHAUVIN ; François LECERCLE ; William MARX ; Timothée PICARD ; Alexandre PRSTOJEVIC ; Evangelia STEAD ; Karl ZIEGER. Membres élus par le Conseil d'Administration du 29 janvier 2011 et renouvelables par moitié au terme d'un mandat de quatre ans.

Joëlle Prungnaud, qui a assuré avec un dévouement et une efficacité remarquables la direction de cette publication, souhaite laisser la place en raison de son départ à la retraite. V. Gély la remercie très chaleureusement au nom de la SFLGC de tout ce qu'elle a fait pour la SFLGC et regrette sa décision, mais l'enregistre.

Anne Duprat s'est portée candidate pour la remplacer au sein du comité de rédaction. Le CA de la SFLGC du 24/07/2013 a approuvé cette candidature, qui est soumise au vote de l'AG : elle est approuvée.

Le comité de rédaction de la *Bibliothèque comparatiste* doit donc désormais se réunir pour élire un nouveau directeur de la publication.

2. Actes et volumes collectifs :

- Diffusion des actes de journées de réflexion ou de colloques organisés sous l'égide de la SFLGC ;
- *Biblia* ;
- Publication des Actes du Congrès de Bordeaux (2011) et autres (Angers, Lille, etc.)

10) Questions diverses

Vincent Ferré intervient :

En lien direct avec la question relative à l'agrégation et les échanges sur la valorisation de la LGC comme discipline, Vincent Ferré, chargé du site internet (avec Alexandre Prstojevic pour certaines pages relevant de la partie « fixe », Zoé Schweitzer et la présidence de la SFLGC pour ce qui est des annonces et de l'annuaire), soumet à l'AG la proposition de coordonner avec Zoé Schweitzer une petite équipe chargée de la « diffusion et valorisation » des activités de la SFLGC et des recherches menées par ses membres – il insiste sur les termes de « diffusion et valorisation », préférables à celui de « communication ». Il s'agirait grâce à cette équipe de rendre plus efficace un travail à mener en lien avec les centres de recherche actifs sur internet (dont le CERCC de Lyon, le CRLC de Paris 4, le LIS de Paris Est Créteil...), travail appelé à devenir collectif pour des raisons de démocratie et pour ouvrir l'équipe à des membres qui suivent de près les évolutions de la diffusion sur internet (carnets de recherche sur hypothèses.org, twitter, etc.).

Le CA ayant reçu une quinzaine de candidatures, V. Ferré indique les noms des membres candidats ainsi qu'une première liste de tâches à effectuer : gestion et préparation de la *FIT* ; maintenance du site internet pour la partie « non fixe » (i.e. annonces de soutenances, parutions, événements scientifiques, annuaire des institutions et des membres ; mise à jour de la liste des PR/MCF élus depuis 2009, etc.) ; gestion collective du mail contactsflgc@gmail.com ; utilisation des réseaux sociaux ; réflexion sur les rapports entre la SFLGC, le site www.fabula.org, et la liste de diffusion comparatiste Métis (liée à [fabula.org](http://www.fabula.org)) ; rédaction de pages sur Wikipedia ; proposition de mise en ligne de conférences sur youtube, comme cela a été fait pour le congrès de Bordeaux en 2011 ; mise à jour d'une bibliographie collective ; mise en ligne d'articles sur HAL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/>, etc.

L'AG donne son accord de principe à la constitution d'une telle équipe et à la mise en œuvre ou l'expérimentation de certaines de ces propositions. La mise en place étant conditionnée à la création d'une vice-présidence à la diffusion et à la valorisation, la constitution de l'équipe est repoussée à la prochaine AG.

11) Élection des nouveaux membres du conseil d'administration

Article 10 :

L'association est administrée par un Conseil de vingt-quatre membres. Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret pour quatre ans par l'assemblée générale et choisis parmi les membres actifs de l'Association.

Le renouvellement du Conseil a lieu par moitié tous les deux ans selon l'ordre d'ancienneté au Conseil et, le cas échéant, par tirage au sort.

Les membres sortants ne sont immédiatement rééligibles qu'une fois. Ils ne sont ensuite rééligibles que deux ans après la cessation de leur second mandat ; en cas d'élection les dispositions du présent paragraphe leur sont de nouveau applicables.

Rappel :

— ont été élus le 28 octobre 2011 à Bordeaux et sont donc membres du CA jusqu'en 2015 :

Guy Ducrey	Françoise Lavocat
Anne Duprat	Crystel Pinçonat
Vincent Ferré	Delphine Rumeau
Véronique Gély (mandat n°2)	Zoe Schweitzer
Florence Godeau	Clotilde Thouret
Anne-Rachel Hermetet (mandat n°2)	Anne-Gaëlle Weber (mandat n°2)

— ont élus le 28 octobre 2009 à Aix, leur mandat expire donc en 2013 :

Danièle Chauvin	Sylvie Parizet (mandat n°2)
Anne Ducrey	Timothée Picard (mandat n°2)
Ariane Eissen	Isabelle Poulin
Bernard Franco	Joëlle Prungnaud
Marie-Françoise Hamard	Frédéric Sounac
Jean-Marc Moura	Lise Wajeman

Candidatures déclarées au CA

Renouvellement de mandat :

Bernard FRANCO
Danièle CHAUVIN
Frédéric SOUNAC
Marie-Françoise HAMARD
Jean-Marc MOURA
Lise WAJEMAN

Nouveaux candidats :

Jean-Louis HAQUETTE
Audrey GIBOUX
Cécile KOVACSHAZY
Karl ZIEGER
Yen-Mai TRAN-GERVAT
Béatrice JONGY
François LECERCLE
Ariane EISSEN

Il est procédé au vote par liste, à bulletins secrets.

Le résultat est le suivant : 62 votes, dont 1 blanc.

Sont élus :

Danièle CHAUVIN (42)
Bernard FRANCO (51)
Audrey GIBOUX (57)
Marie-Françoise HAMARD (49)
Jean-Louis HAQUETTE (56)
Beatrice JONGY (52)
Cécile KOVACSHAZY (41)
Jean-Marc MOURA (48)
Yen-Mai TRAN-GERVAT (41)
Lise WAJEMAN (56)
Karl ZIEGER (58)

Ne sont pas élus :

Ariane EISSEN (38)
François LECERCLE (36)
Frédéric SOUNAC (36)

La Présidente lève la séance en remerciant chaleureusement l'équipe qui l'a entourée durant les deux années écoulées et l'ensemble des collègues qui lui ont confié l'honneur de les représenter.

Compte rendu du Conseil d'administration de la SFLGC du 16 novembre 2013

18h45-19h45, Bibliothèque Georges Ascoli, Université Paris 4

À 18h45 en Bibliothèque Ascoli, le conseil d'administration se réunit pour élire son bureau.

Présents : V. Gély, F. Lavocat, B. Franco, Z. Schweitzer, C. Thouret, A. Giboux, B. Jongy, A. Ferry, Y.-M. Tran-Gervat, M.-F. Hamard, K. Zieger, C. Pinçonat, V. Ferré, Lise Wajeman, A.-G. Weber.

Candidate à la présidence : Françoise Lavocat

15 bulletins : 13 oui ; 2 blancs

Après l'élection de la nouvelle Présidente, qui remercie le bureau et salue le travail fait par ses prédécesseurs, le CA procède à l'élection des membres du bureau, sur une liste proposée par F. Lavocat.

Bureau :

VP enseignement : Jean-Louis Haquette

VP Recherche : Guy Ducrey

VP RI Bernard Franco

Secrétaire générale : Zoé Schweitzer

Secrétaire adjointe : Clotilde Thouret

Trésorière générale Delphine Rumeau

Trésorière adjointe : Audrey Giboux

12 bulletins : 12 oui

Levant la séance, V. Gély remercie les membres du bureau pour le travail accompli, la collégialité et le dévouement dont ils ont fait preuve.

ADDENDA

Au cours de la journée du 17 novembre, l'ancienne et la nouvelle Présidente se rendent compte que la liste élue le 16 novembre n'est pas conforme à l'article 11 des statuts (les membres du bureau ne peuvent pas rester en fonction durant trois mandats de deux ans consécutifs). En conséquence, l'élection du bureau est annulée ; la nouvelle Présidente convoquera une nouvelle réunion du Conseil d'Administration afin de procéder à une nouvelle élection.

Article 11

Tous les deux ans, le Conseil nomme parmi ses membres :

un président

trois vice-présidents

un secrétaire général

un secrétaire général adjoint

un trésorier

un trésorier-adjoint.

Les membres ainsi nommés constituent le Bureau de la Société.

Les membres du Bureau sont élus pour deux ans rééligibles une fois immédiatement. Ils peuvent à nouveau détenir un mandat après expiration de la durée d'un mandat intermédiaire.

Au nom de la présidente de la SFLGC, Véronique Gély,
La secrétaire générale, Anne-Gaëlle Weber.

Compte rendu de l'Assemblée générale de la SFLGC du 7 décembre 2013

12h15-13h15, Bibliothèque de littérature comparée, Université Paris 3

Étaient présents : Danièle CHAUVIN, Guy DUCREY, Vincent FERRÉ, Ariane FERRY, Véronique GÉLY, Audrey GIBOUX, Florence GODEAU, Jean-Louis HAQUETTE, Hans HARTJE, Hana JECHOVA-VOISINE, Béatrice JONGY-GUÉNA, Cécile KOVACSHAZY, Jean-Claude LABORIE, Françoise LAVOCAT, François LECERCLE, Julia PESLIER, Zoé SCHWEITZER, Robert SMADJA, Clotilde THOURET, Lise WAJEMAN.

Françoise Lavocat, présidente de la SFLGC, ouvre la séance.

Elle remercie les membres qui sont présents ; elle a reçu 18 procurations et rappelle les noms des membres présents auxquels ont été confiées ces procurations.

1) Proposition de modification des statuts

Françoise Lavocat rappelle que l'objet de cette AG est la modification des statuts de l'association (art. 11 et art. 14).

Cette question était le huitième point à l'ordre du jour de la précédente Assemblée générale (16 novembre 2013), mais le quorum n'ayant pas été atteint, il n'avait pas été possible de procéder à la modification ; une nouvelle Assemblée générale est donc réunie pour cette modification, pour laquelle le quorum n'est pas nécessaire.

Le principe de modification des statuts est accepté.

2) Création d'une vice-présidence à la valorisation et à la diffusion

La création d'une « vice-présidence à la diffusion et à la valorisation » est soumise au vote. La proposition est adoptée à l'unanimité (sans abstention). Le bureau comprendra donc désormais quatre vice-président-e-s.

Au sujet de la diffusion et de la valorisation, une discussion s'engage entre les présents sur les moyens à mettre en œuvre. Sont ainsi évoqués, notamment, les media à large diffusion et la possibilité de solliciter des sociétés savantes étrangères équivalentes à la nôtre avec lesquelles pourrait s'engager un fructueux dialogue.

3) Réexamen des modalités d'adhésion à la SFLGC

Une modification de l'article 14, qui définit les prérogatives du CA et précise les modalités d'adhésion et de renouvellement d'adhésion, est proposée, selon la formulation suivante :

« Le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs dont l'exercice n'est pas explicitement réservé à l'Assemblée.

Il statue sur l'admission et le renouvellement des sociétaires ; il prononce, le cas échéant, l'exclusion des sociétaires.

Il recrute notamment, s'il en est besoin, des collaborateurs salariés. »

Cette modification est soumise au vote, elle est adoptée à l'unanimité (sans abstention).

4) Questions diverses

Il est proposé d'ajouter la forme féminine (« -e » ou « la ») aux titres et fonctions décrits dans les statuts, conformément à l'usage. La proposition est adoptée. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Fait à Paris, le 16 décembre 2013, par Françoise Lavocat, présidente, Zoé Schweitzer, secrétaire générale et Clotilde Thouret, secrétaire générale adjointe.

Compte rendu du Conseil d'administration de la SFLGC du 7 décembre 2013

13h20-14h10, Bibliothèque de littérature comparée, Université Paris 3

Le CA de la SFLGC, convoqué par sa présidente, Françoise LAVOCAT, s'est réuni le 7 décembre 2013 à la Bibliothèque de littérature comparée de l'Université Paris 3.

Étaient présents : Danièle CHAUVIN, Guy DUCREY, Vincent FERRÉ, Ariane FERRY, Véronique GÉLY, Audrey GIBOUX, Florence GODEAU, Jean-Louis HAQUETTE, Béatrice JONGY-GUÉNA, Cécile KOVACSHAZY, Françoise LAVOCAT, Zoé SCHWEITZER, Clotilde THOURET, Lise WAJEMAN.

1) Le bureau proposé au vote est le suivant :

Présidence : Françoise Lavocat

Vice-Président à la recherche : Guy Ducrey

Vice-Président aux relations internationales : Jean-Louis Haquette

Vice-Présidente à l'enseignement : Anne Duprat

Vice-Président à la diffusion et à la valorisation : Vincent Ferré

Secrétaire générale : Zoé Schweitzer

Secrétaire générale adjointe : Clotilde Thouret

Trésorière : Delphine Rumeau

Trésorière adjointe : Ariane Ferry

Cette liste fait l'objet d'un vote à bulletin secret. Elle obtient l'unanimité (sans abstention).

Audrey Giboux accepte de s'occuper de la *FIT*.

2) Questions diverses.

La présidente de la SFLGC demande aux membres du CA présents comment ils envisagent la valorisation de notre discipline.

Une discussion s'engage au sujet des relations avec les comparatistes étrangers et des congrès de la SFLGC.

Jean-Louis Haquette suggère que la SFLGC noue des contacts vivants avec les comparatistes étrangers, notamment en leur proposant de participer aux congrès.

Françoise Lavocat envisage deux modalités de participation : la conférence ou l'échange moins formel dans le cadre d'un atelier.

Florence Godeau s'interroge sur la façon dont les congrès sont organisés et regrette qu'ils n'aient pas davantage pour sujet des enjeux méthodologiques ou des questions théoriques. Elle souhaiterait également que ces congrès attirent davantage de participants, notamment des doctorants ; elle observe en même temps qu'un nombre important de participants compose un public hétérogène qui s'intéresse à des objets différents.

Guy Ducrey, qui co-organise le congrès de 2014, fait observer que le sujet du prochain congrès s'apparente à un colloque de recherche avec un sujet précis. Il rappelle que Daniel Mortier, à l'issue d'un congrès passé, avait souligné que l'un des enjeux du congrès était de mettre en relation des jeunes chercheurs avec des figures institutionnelles marquantes, ce qui suppose que ces figures soient là, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas ; cette visée est plus que jamais nécessaire.

Françoise Lavocat prend alors la parole et propose de mettre en valeur cet enjeu auprès des collègues. Elle se demande si la SFLGC ne gagnerait pas à observer ce qui se fait dans d'autres pays et à s'en inspirer pour inciter ces figures marquantes, françaises ou non, à venir aux congrès. La date du congrès est évoquée par plusieurs présents, néanmoins il apparaît qu'aucune date n'est exempte de défauts.

Véronique Gély prend ensuite la parole. Elle rappelle que le congrès de l'AILC, qui s'est tenu à la Sorbonne en juillet, dont tous reconnaissent le succès, avait précisément pour sujet une question théorique et réflexive et que la réflexion sur le comparatisme est importante en France aujourd'hui. Deuxièmement, elle souligne que l'organisation d'un congrès est une lourde tâche, aussi est-il légitime que l'université organisatrice choisisse un sujet conforme à ses centres d'intérêt. Le problème du choix du sujet s'avère donc complexe. Enfin, concernant la venue d'un-e représentant-e d'une société savante étrangère, elle trouve que c'est une très bonne idée et propose de profiter du fait que le congrès est suivi d'une AG de la SFLGC pour demander à l'invité deux interventions de forme un peu différente : une conférence à l'occasion du congrès sur un sujet de recherche et une intervention d'ordre plus méthodologique et/ou institutionnel à l'occasion de l'AG. Éventuellement, la SFLGC pourrait peut-être contribuer financièrement. La SFLGC gagnerait à inviter des représentants de sociétés savantes de différentes tailles, plus grandes mais aussi plus petites que la SFLGC.

Jean-Louis Haquette décrit deux modèles de manifestation scientifique et s'interroge sur le format que peut prendre le congrès de la SFLGC. Il peut ne pas y avoir de thème global mais des ateliers thématiques, ce qui a le mérite de n'être pas trop contraignant et s'avère donc susceptible d'attirer davantage de participants que le format thématique actuel ; ou bien le congrès peut s'apparenter à un colloque scientifique.

Françoise Lavocat réagit en demandant s'il ne serait pas possible de concilier ces deux formats : un jour et demi pourrait être dévolu à un colloque scientifique, une demi-journée consacrée à des communications avec une dimension théorique ; s'ajouteraient une conférence d'un représentant d'une société savante étrangère et l'AG de la SFLGC.

Guy Ducrey est tout à fait favorable à cette proposition, tout en soulignant que sa mise en œuvre à Strasbourg dépendra du nombre et du sujet des propositions reçues, la date limite pour l'envoi de celles-ci est avril. Deux conférenciers sont déjà prévus, mais il est bien sûr possible de contacter une troisième personne qui pourrait clore le congrès.

Françoise Lavocat rappelle qu'une invitation nominale suppose généralement le paiement des frais du collègue sollicité.

Guy Ducrey a quelques espoirs financiers, mais ce n'est pas encore bouclé.

Françoise Lavocat est favorable à un congrès de format hybride.

Cécile Kovacshazy prend la parole. Elle est favorable à une conférence plénière. Elle propose également de s'inspirer de ce qui se pratique en SHS : pourquoi ne pas demander à une figure majeure si elle accepterait de discuter avec des doctorants ? Cela se prête à un atelier. Guy Ducrey répond qu'il est favorable à ce principe, aisément faisable si les sujets sont convergents de manière à constituer un atelier cohérent. Danièle Chauvin est, en revanche, plus réservée, considérant que cela relève davantage des doctorales. Elle souligne que les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'est sont désireux de nouer des collaborations. Il en va de même pour la Chine, ajoute Françoise Lavocat.

Béatrice Jongy-Guëna revient sur le problème du sujet du congrès : s'il est trop large ou éculé, il risque de ne pas attirer ces fameuses figures marquantes.

Françoise Lavocat récapitule ce qui s'est décidé : les membres du CA sont favorables à des congrès de format hybride, un-e collègue représentant d'une société savante étrangère sera invité-e à Strasbourg en 2014. Guy Ducrey donne son accord, sous réserve des propositions reçues.

Françoise Lavocat indique que la SFLGC va réfléchir aux manières de tisser des liens plus serrés avec les sociétés étrangères et à l'organisation des congrès. Jean-Louis Haquette propose que ce soit une société savante qui soit invitée, pas seulement l'un-e de ses membres.

Le CA s'achève à 14h10.

Fait à Paris, le 16 décembre 2013, par Françoise Lavocat, présidente, Zoé Schweitzer, secrétaire générale et Clotilde Thouret, secrétaire générale adjointe.

Colloques, journées d'études et séminaires

Voies de la recherche en littérature comparée,
séminaire mensuel organisé par Déborah Lévy-Bertherat (ENS Paris) et Nicolas Aude
(Université Paris Ouest Nanterre),
le jeudi, 16h-18h, ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris

Ce séminaire-atelier donne la parole, une fois par mois, à deux jeunes chercheurs comparatistes issus de divers établissements, doctorants ou docteurs depuis peu, qui présentent leur recherche et dialoguent avec les élèves de l'École et les autres participants. Les séances offrent un aperçu des orientations actuelles de la littérature comparée : littérature et plurilinguisme, littérature et arts (théâtre, arts plastiques), *trauma studies*, *visual studies*, études culturelles, études postcoloniales, etc. Le séminaire est ouvert à tous.

NB : La salle Info 2 se trouve au sous-sol du nouvel immeuble Rataud, derrière le bâtiment principal de l'ENS.

Contacts : deborah.levy-bertherat@ens.fr ; aude@clipper.ens.fr.

Programme des séances

- 28 novembre, « Traduction et plurilinguisme », salle Info 2
 - Emilio Sciarrino (Université Paris 3) : « Formes et figures de la subjectivité plurilingue »
 - Sandy Pecastaing, (Université Bordeaux 3) : « La dispersion de la lettre. Hantologie et traduction »
- 19 décembre, « Distance géographique et temporelle », salle Info 2
 - Audrey Lecœur (Université Paris 3) : « La culture allégorique en Italie, en France et en Angleterre à la Renaissance »
 - Carole Boidin (Université Paris Ouest Nanterre) : « Archéologie du conte (Antiquité gréco-romaine, cultures arabes, Europe moderne) »
- 30 janvier, « Écritures critiques », salle Info 2
 - Andrei Minzetanu (Université Paris Ouest Nanterre) : « Poétique de la note-citation dans les carnets d'écrivains »
 - Lucie Campos (Université Paris 8) : « Formes de l'écriture critique dans la littérature contemporaine »
- 13 février, « Études visuelles », salle Info 2
 - Sybille Lesourd (Université Versailles-Saint-Quentin) : « Enfance et théâtralité : recherche de terrain en France et en Italie »
 - Claire Ghèerardyn (Université de Strasbourg) : « La statue dans la ville (poésie et roman russes, européens et américains, XIX^e-XX^e siècles) »
- 6 mars, « Perspectives post-coloniales », salle Info 2
 - Delphine Rumeau (Université de Toulouse) : « Littératures des Amériques et approches postcoloniales »
 - Yolaine Parisot (Université Rennes 2) : « Littérature et histoire immédiate : repenser l'appréhension du corpus postcolonial »
- 10 avril, « Fiction et témoignage : écrire la violence », salle des Résistants
 - Charlotte Lacoste (Université de Nancy) : « Séductions du bourreau »
 - Guido Furci (Université Paris 3) : « L'héritage nu. Mises en fiction du témoin historique »
- 22 mai, « Études culturelles », salle des Résistants

- Victoire Feuillebois (Université d'Aix-Marseille) : « Études romantiques : le cas Hoffmann »
- Nicolas Aude (Université Paris Ouest-Nanterre) : « La confession, pratique rituelle, judiciaire ou littéraire ? (Grande Bretagne, France, Russie) »

Regards croisés et pluridisciplinaires sur l'éducation des filles : réalités et fictions,
journée d'études organisée par Brigitte Rollet (Centre d'Histoire Culturelle des Sociétés Contemporaines de l'Université de Versailles-Saint-Quentin) et Hans Hartje (Centre de recherches Poétique et Histoire Littéraire de l'Université de Pau et des pays de l'Adour),
le vendredi 6 décembre 2013, Cité universitaire, Maison Heinrich Heine, 75014 Paris

Cette journée d'études, soutenue par l'Institut du Genre, propose des réflexions et approches inter- et pluridisciplinaires, en prenant comme point de départ la notion d'éducation des filles au sens large et les représentations dominantes ou marginales qui la caractérisent. Si ce champ, tout comme celui de l'école à l'écran, ou de fictions prenant l'école pour cadre, ne sont pas des thématiques nouvelles pour la recherche en France, l'articulation de ces mêmes sujets avec les questions de genre et de sexualités n'a pas toujours été envisagée. Cette journée a donc l'ambition de combiner l'étude genrée des représentations (émergence, variation et pérennité des identités de sexe et des sexualités), et des hiérarchies culturelles et professionnelles (canon, légitimité, réception et postérité) : les créatrices sont en effet nombreuses à s'être intéressées à cette éducation dont elles ont été longtemps tenues éloignées et à laquelle elles ont néanmoins progressivement énormément contribué. La journée aborde tout d'abord la dimension historique d'un tel champ à travers un rappel de ses caractéristiques et figures majeures, avant d'en envisager les représentations culturelles.

9h30 : Accueil

10h00-11h00 : Histoire et historiographie

Rebecca Rogers : Histoire culturelle, histoire du genre et l'éducation des filles

11h15-12h45 : Atelier 1 : du côté du grand écran, par Brigitte Rollet et Geneviève Sellier

14h30-15h30 : Table ronde sur la télévision présidée par Fanny Lignon, avec Jennifer Have, Taline Karamanoukian et Maëlla Kancel

15h45-17h15 : Atelier 2 : du côté des romans, présidé par Nicole. G. Albert

Ju Gosling: « Ronald Searle & the St Trinian's Cartoons : une parodie de Girl's School Stories »

Hans Hartje : « Trouble at Willow Gables » de Philip Larkin : genre(s) et trouble(s)

17h15-18h : Conclusions

De la Courlande à Munich : Eduard Graf von Keyserling, narrateur et essayiste,
colloque sous la coordination scientifique de Stéphane Pesnel (Université Paris-Sorbonne), les 13 et 14 décembre 2013, Goethe Institut, 17 avenue d'Iéna, 75016 Paris

Deux journées alternant conférences, lectures, discussions, salon littéraire, films, dessins et photographies pour aller à la découverte ou à la redécouverte du grand écrivain germano-balte Eduard von Keyserling (1855-1918). Originaire de la minorité allemande de Courlande, éminent représentant d'un impressionnisme littéraire teinté de décadentisme, écrivain admiré de ses contemporains Hugo von Hofmannsthal, Thomas Mann ou Hermann Hesse, le comte Eduard von Keyserling est l'auteur de romans et récits qui évoquent non sans mélancolie l'univers des châteaux et domaines allemands de Courlande, mettent en scène la rencontre entre les

représentants d'un mode de vie aristocratique en passe de disparaître et ceux d'une société bourgeoise en pleine affirmation de soi, explorent aussi avec une grande subtilité psychologique la force du désir, les plis et replis de la passion amoureuse corsetée par la convention sociale – toutes choses qui, parfois, lui valurent le surnom de « Fontane balte ». Ses écrits essayistiques (sur l'histoire de l'art, et sur la politique) sont également du plus grand intérêt. Son œuvre, parue en traduction française chez Actes Sud et regroupée en 2012 dans un volume de la collection Thesaurus (*Œuvres choisies*), connaîtra très prochainement une nouvelle grande édition allemande chez Steidl à Göttingen.

Manifestation organisée par le Service culturel de l'Ambassade d'Allemagne en coopération avec le Goethe Institut et avec le soutien de l'Ambassade de Lettonie, de l'université Paris-Sorbonne (EA 3556 REIGENN), des éditions Actes Sud (Arles) et des éditions Steidl (Göttingen).

Vendredi 13 décembre 2013

09.30-10.00 : Accueil des participants et du public

10.00-10.30 : Ouverture du colloque par S.E. Sanita Pavluta-Deslandes, ambassadeur de Lettonie en France, Monsieur Fried Nielsen, conseiller affaires culturelles de l'ambassade d'Allemagne en France, et Madame Ulla Wester, directrice information et bibliothèque au Goethe Institut de Paris

10.30-11.15 : Nicolas Dujin (Paris) : La Courlande à l'époque d'Eduard von Keyserling

11.15-12.00 : Anne Sommerlat (Amiens) : Les récits d'Eduard von Keyserling comme peinture de la culture aristocratique balte

14.00-14.45 : Giovanni Tateo (Lecce) : Irrwege der Liebe. Variationen eines Themas in Eduard von Keyserlings *Seine Liebeserfahrung* und in Ferdinand von Saars *Leutnant Burda*

14.45-15.30 : Stéphane Pesnel : « Les flots de l'amour et de la mer » dans *Le Murmure des vagues* de Keyserling

16.00-17.00 : Table ronde : « Éditer et traduire Eduard von Keyserling », avec la participation de Jacqueline Chambon (éditrice), Daniel Frisch (éditeur), Peter Krauss (traducteur) et Claire Stavaux (germaniste)

18.00-19.30 : Projection du film *Wellen* de Vivian Naefe (2004) d'après *Le Murmure des vagues* de Keyserling en version originale allemande

20.00-21.30 : Inauguration de l'exposition « Keyserling et la Courlande » par S.E. Susanne Wasum-Rainer, ambassadeur d'Allemagne en France et S.E. Sanita Pavluta-Deslandes, ambassadeur de Lettonie en France : présentation d'une série d'illustrations réalisées par Karl Lagerfeld pour le récit *Landpartie* (Steidl) et d'un choix de photographies sur *La Lettonie vue du ciel*.

Samedi 14 décembre 2013

10.00-10.30 : Accueil des participants et du public

10.30-11.15 : Daniel Frisch (Göttingen) : Keyserling und der Krieg. Der politische Duktus seiner feuilletonistischen Arbeiten ab 1914

11.15-12.00 : Peter Krauss (Fontvieille) : Les arts plastiques dans le contexte de l'œuvre et de la vie de Keyserling

14.00-14.45 : Liina Lukas (Tartu) : *Mésalliance* als eine kulturkritische Idee im Werk Eduard von Keyserlings

14.45-15.30 : Oliver Jahraus (München) : Heterotopische Strukturen im Werk von Keyserling : Nerven, Kapital, Gesetze

16.00-16.45 : Emmanuel Basset (Paris) : L'impressionnisme littéraire dans l'écriture d'Eduard von Keyserling et d'Arthur Schnitzler

19.00-20.15 : « Literatursalon Fried Nielsen » (avec traduction simultanée) Salon littéraire avec la participation de Justyna Chmielowiec (piano), Tilman Krause (responsable des pages culturelles du quotidien *Die Welt*), Max Maldacker (lecture), Fried Nielsen (discussion) et Stéphane Pesnel (présentation)

20.15-22.00 : Clôture des deux journées Keyserling autour d'un verre et d'un buffet

***Les anthologies de littérature(s) étrangère(s),
journée d'étude organisée par François Géral, le vendredi 24 janvier 2014,
ENS, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, salle Dussane***

- François Géral : « Spécificités des anthologies de littérature(s) étrangère(s) » (9 h 30 - 10 h)
- Danielle Risterucci-Roudnicky : « Fonctions de l'anthologie de littérature étrangère dans les transferts culturels » (10 h – 10 h 30)
- Florence Dumora : « Du chansonnier à l'anthologie : remarques sur la représentation des Lettres au XVI^e siècle en Espagne » (10 h 30 – 11 h)
- Daniel-Henri Pageaux : « Quelques réflexions sur l'*Introduction à la poésie ibéro-américaine*, présentation et traduction par Pierre Darmangeat et A. D. Tavares Bastos, Le livre du jour, 1947 » (11 h – 11 h 30)
- Thomas Barège : « Les anthologies de poésie lusophone en France depuis 1950 » (11 h 30 – 12 h)
- Discussion* (12 h – 12 h 30)
- Dagmar Wieser : « L'anthologie, mère du romantisme ? » (14 h – 14 h 30)
- Sophie Picard : « Au commencement était... Étude sur les ouvertures d'anthologies de littérature allemande aux XIX^e et XX^e siècles » (14 h 30 – 15 h)
- Hella Straubel : « Hans Magnus Enzensberger et son anthologie de la poésie moderne (1960) – du musée à l'atelier » (15 h – 15 h 30)
- Discussion* (15 h 30 – 16 h)
- Inès Horchani : « Anthologies des littératures arabes (1850-2010) » (16 h 30 – 17 h)
- Stéphane Sawas : « Pour une anthologie critique : l'exemple néo-grec pour interroger l'histoire et l'esthétique du texte étranger » (17 h – 17 h 30)
- Pierre Vilar : « L'objectiviste et son autre : traductions et élaborations de la poésie française contemporaine dans l'anthologie *Vingt poètes américains* (1980) dirigée par Jacques Roubaud et Michel Deguy » (17 h 30 – 18 h)
- Discussion finale* (18 h – 18 h 30)

**Conférence de Christian Salmon : « Politique de la littérature »,
présentée par Danielle Perrot-Corpet et suivie d'un débat avec le public,
mardi 28 janvier à 19h, Maison de la Poésie, Passage Molière,
157 rue Saint-Martin, 75003 Paris**

Cette conférence ouvre le programme de recherche en littérature comparée « Fiction littéraire contre *Storytelling* : un nouveau critère de définition et de valorisation de la littérature ? » coordonné par Danielle Perrot-Corpet dans le cadre du CRLC et du Labex OBVIL (voir plus bas).

Avec le soutien du Service Culturel et de l'École Doctorale III de l'université Paris-Sorbonne.

Entrée : 5€ / Gratuit pour les étudiants et pour les adhérents de la Maison de la Poésie.

Réservations : www.maisondelapoesieparis.com ou par téléphone au 01 44 54 53 00 de 14h à 18h.

Christian Salmon, auteur de *Storytelling : la machine à raconter des histoires et à formater les esprits* (2007), fondateur du Parlement international des écrivains (1993-2005), a dénoncé dans plusieurs ouvrages cette « nouvelle arme de distraction massive » qu'est devenu l'art de raconter des

histoires lorsqu'il est investi par les logiques de la communication et du capitalisme triomphant. Face au *Storytelling* qui prétend « tracer » dans ses récits notre expérience du monde, la littérature s'efforce plus que jamais, selon le vœu de Kafka, de recréer « les conditions d'une parole vraie d'être à être », en esquivant les engrenages du récit, en opposant aux fictions régulatrices du pouvoir la « fonction fabulatrice » des pauvres – les voix de toutes les exclusions, de tous les exodes, sur lesquels s'inventent les « patries imaginaires », ces « Indes de l'esprit » toujours en devenir qu'évoquait Salman Rushdie...

Pour en savoir plus :

http://www.surletoit.com/obvil/181113/obvil_home-02.html

http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/FR/Page_seminaire_detail.php?P1=287

Fiction littéraire contre Storytelling : un nouveau critère de définition et de valorisation de la littérature ?

**Projet du Centre de Recherches en Littérature Comparée de l'Université Paris-Sorbonne, soutenu par le Labex OBVIL (« Observatoire de la Vie littéraire »)
Coordination : Danielle Perrot-Corpet (Paris-Sorbonne / CRLC)**

Le projet de recherche « Fiction littéraire contre *Storytelling* », coordonné par Danielle Perrot-Corpet dans le cadre du CRLC et du Labex « OBVIL » de 2014 à 2016, se propose de réunir des chercheurs dans les diverses branches des sciences humaines autour d'un séminaire de recherches, de journées d'études et de deux colloques internationaux (2015 et 2016). Il s'enrichira d'un dialogue qu'on espère soutenu entre chercheurs et acteurs de la vie littéraire contemporaine. Contact : Danielle Perrot-Corpet (danielle.perrot@wanadoo.fr), Maître de conférences en littérature comparée, Université Paris-Sorbonne, Centre de recherche en littérature comparée (EA 4510), <http://www.crlc.paris-sorbonne.fr>, avec le soutien du Service Culturel et de l'École Doctorale III de l'université Paris-Sorbonne.

Le programme s'ouvrira ainsi en 2014 :

- par une première journée d'études le 16 mai 2014 intitulée *Face au Storytelling : selon quels critères définir la « fiction littéraire » ?* (Maison de la recherche de l'Université Paris-Sorbonne, 28 rue Serpente, 75006 Paris, salle D-035 ; coordination : Danielle Perrot-Corpet). Le programme de cette journée sera communiqué prochainement.
- par un séminaire formé, de janvier à juin 2014, d'un cycle de rencontres entre universitaires et écrivains, autour de leur pratique de la « fiction littéraire » à l'ère du *Storytelling*.

***Fiction littéraire contre Storytelling : formes, valeurs, pouvoirs de la littérature aujourd'hui*, cycle de conférences coordonné par Danielle Perrot-Corpet (Université Paris-Sorbonne, CRLC), en collaboration avec Gisèle Sapiro (CESSP/CNRS/EHESS) et Emmanuel Bouju (Université Rennes 2, CELLAM : Groupe φ),
Maison de la Poésie, 157 rue Saint-Martin, 75003 Paris**

Réservations : www.maisondelapoesieparis.com

Programme

- Mardi 28 janvier 2014 à 19h : conférence de Christian SALMON, chercheur et écrivain : « Politique de la littérature » (voir le descriptif ci-dessus)
- Jeudi 27 mars 2014 à 19h : Vincent MESSAGE (Université Paris 8) s'entretient avec Éric REINHARDT, écrivain.
- Jeudi 10 avril 2014 à 19h : Gisèle SAPIRO (CESSP/CNRS/EHESS) s'entretient avec Olivier CADIOT, écrivain. Date à confirmer !

- Mardi 03 juin 2014 à 19h : Emmanuel BOUJU (Université Rennes 2/CELLAM : Groupe φ) s'entretient avec Nicole CALIGARIS, Noémi LEFEBVRE et Alban LEFRANC, écrivains.
- Date non encore fixée : Christian SALMON s'entretient avec Hughes JALLON, éditeur et écrivain et Antoine VOLODINE, écrivain.

Présentation du projet

Nota bene : les informations et appels à communications concernant les prochains déroulements de ce projet, qui se veut ouvert à l'ensemble des chercheurs en sciences humaines et sociales, seront bientôt accessibles sur le site du labex OBVIL, dont l'ouverture est imminente.

Le « *storytelling management* » (traduit par « communication narrative ») est une stratégie de communication qui utilise la narration d'histoires (« *stories* ») comme technique de persuasion : d'abord développée comme stratégie de *marketing* dans l'entreprise depuis les années 1990 (stratégies pionnières de la marque Apple par exemple), elle s'est étendue au monde de la communication politique, d'abord aux États-Unis puis en Europe (voir les campagnes présidentielles des dix dernières années, par exemple aux États-Unis et en France).

Christian Salmon (CRAL/CNRS-EHESS) a fait connaître ce concept au grand public français en 2007 avec son ouvrage polémique *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, (La Découverte), qui a eu un grand retentissement, et qu'il a fait suivre récemment par *Ces histoires qui nous gouvernent* (J.C. Gawsewitch, mars 2012), qui dénonce sans ambages la contamination de nos démocraties par l'hypermédiatisation et la « novélisation du politique ». Dans la lignée de Barthes et de Foucault, Salmon (fondateur du Parlement international des écrivains, organisme de protection des écrivains menacés par les pouvoirs politiques, de 1993-2005) a développé, dans une dizaine d'ouvrages, une réflexion sur la fiction littéraire comme lieu de résistance aux pouvoirs (et comme objet de censure et de persécution de la part de ces mêmes pouvoirs) : il conclut à l'antagonisme entre le « nouvel ordre narratif » dans lequel baignent désormais les échanges communicationnels à tous les niveaux de notre société mondialisée, et la fiction littéraire entendue comme une « contre-narration », dont la valeur consiste, ni plus ni moins, à donner aux hommes « les moyens intellectuels et symboliques de penser leur vie » (*Storytelling*, éd. de Poche, 2008, p. 212) : contre le *storytelling*, moyen de propagande visant l'adhésion de l'auditeur (consommateur, électeur, salarié...) au discours du Pouvoir et le renforcement d'une norme idéologique sous-jacente, la fiction littéraire vise au contraire la remise en cause, le déplacement, la mise en suspens ou en débat, des discours de la Norme. Pour Salmon, l'emprise généralisée du « nouvel ordre narratif » sur notre monde occidental « dessine donc un nouveau champ de luttes démocratiques : ses enjeux ne seront plus seulement le partage des revenus du travail et du capital, les inégalités au niveau mondial, les menaces écologiques, mais aussi la violence symbolique qui pèse sur l'action des hommes, influence leurs opinions, transforme et instrumentalise leurs émotions [...] » (*ibid.*).

Dans un esprit de dialogue constructif avec le livre de Christian Salmon, certains auteurs ont critiqué cette image purement négative d'un « nouvel ordre narratif » identifié à une force d'aliénation massive : ce n'est pas — objectent-ils — parce que les « communicants » *aussi* font leur miel de la notion d'« identité narrative » propagée dans les sciences sociales à partir des années 1980 (Paul Ricœur, *Temps et récit*, 3 vol., Le Seuil, 1983-1985), que le « *narrative turn* » dans son ensemble ne produit que des récits de masse aliénants. Ainsi, Marc Marti et Nicolas Pélissier reviennent sur les fondements théoriques d'une « révolution narrative » qui a su générer ses « contre-narrations » subversives (M. Marti et N. Pélissier (dir.), *Le Storytelling : succès des histoires, histoire d'un succès*, L'Harmattan, 2012), tandis qu'Yves Citton, avec le collectif de la revue *Multitudes* (dont il est co-directeur), explore activement les moyens de renverser, à des fins d'émancipation politique et non plus de conditionnement lénifiant, le « pouvoir de scénarisation » des conduites individuelles qui est l'arme du récit (Yves Citton, *Mythocratie : Storytelling et imaginaire de gauche*, Paris, Éditions Amsterdam, 2010 ; voir également le dossier « Contre-fictions politiques », *Multitudes*, n°481, mars 2012, p. 70-148).

D'un autre côté, les enjeux politiques et philosophiques de la fiction littéraire¹ sont fréquemment relevés avec une grande vigueur critique par les artistes eux-mêmes, écrivains (comme Édouard Glissant, Salman Rushdie, Juan Goytisolo, Milan Kundera...) ou cinéastes (comme Lars von Trier, Michael Haneke, Nicolas Klotz...) entre autres : de nombreux artistes ne cessent en effet de souligner la valeur de lutte démocratique qu'ils reconnaissent à leur pratique de la fiction littéraire, dans un contexte d'oppression (idéologique, sinon politique). Le lien entre littérature et démocratie — diversement mis en lumière par des philosophes comme Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Jacques Rancière ou Jean-Luc Nancy — a d'ailleurs récemment fait l'objet d'une journée d'études intitulée « Autonomie de la littérature et *ethos* démocratique » (Journée d'études internationale CERC-EHESS qui s'est tenue en décembre 2011 dans le cadre du séminaire « Narrations contemporaines » du CRAL).

Cela dit, la confrontation méthodique entre usages du récit à des fins de stratégie communicationnelle (dans un but commercial, politique, de gestion du personnel...) et usages littéraires de la fiction semble encore à faire², alors qu'elle polarise la production de « fictions » entre, d'un côté, certaines pratiques artistiques (surtout minoritaires, relevant du « pôle de diffusion restreinte » des sociologues) qui se veulent — dans leurs choix formels comme dans leur visée pragmatique — autant d'actes de résistance d'une certaine Valeur absolue assiégée par le marché mondial et, d'un autre côté, le flot des « *success stories* » en tout genre... ce qui, pourtant, n'autorise pas le rejet *a priori* de tout *best seller* dans les ténèbres extérieures de la « paralittérature », catégorie flottante qui elle-même ne saurait être reversée en bloc dans l'océan médiatique des récits produits à des fins de « communication narrative » (*storytelling management*).

À l'heure où « l'art de raconter des histoires » devient *aussi*, et à grande échelle, le moyen par excellence de vendre ou de gouverner, la question de la spécificité de la fiction littéraire doit être posée à nouveaux frais : dans le « bain narratif » qui semble devenu la condition la plus générale de notre expérience quotidienne du monde, peut-on distinguer un récit/une fiction qui soit spécifiquement littéraire ? Si oui, la littérarité d'un récit/d'une fiction tient-elle à des traits formels ou seulement à l'usage (« littéraire » ou stratégique) qui en est fait ?

Qu'est-ce que le *storytelling*, dans son sens restreint de « stratégie de communication narrative », emprunte exactement à cet « art de conter » (« *storytelling* » dans l'acception traditionnelle du terme anglais) dont relève peu ou prou (fût-ce pour s'en défendre) la fiction littéraire ? Que reste-t-il en propre, à la fiction littéraire, d'irréductiblement *autre* et irrécupérable par la « machine à raconter des histoires et à formater les esprits » qu'évoque Christian Salmon ?

La charge passionnelle qui entoure le débat lancé en France par le livre de Salmon ne semble pas devoir être éludée ici par l'effort de la réflexion théorique, mais au contraire prise en compte comme l'indice d'une portée éthique et politique de la « littérature », notion qui, dans sa nature même de construction historique et d'instrument axiologique, se trouve mise en demeure de définition, par la force des frictions en tout genre qui l'accrochent et l'opposent aux entreprises du *storytelling*.

Axes de réflexion possibles (liste non limitative)

- Étude des glissements sémantiques que peut induire, dans les travaux de théorie littéraire en français, le calque de termes comme « *story* », « *narrative* » ou « *fiction* ».

¹ La formule « fiction littéraire » est à comprendre ici à titre provisoire, sans restriction en termes de médium (texte, image, multimédia...), comme toute forme de narration dont le cadre pragmatique est celui d'une « feintise ludique partagée » (J.-M. Schaeffer, *Pourquoi la fiction ?*, 1999) visant, en quelque sorte *pour elle-même* (et non en vue de renforcer l'adhésion à un acte illocutoire englobant), l'immersion du lecteur/auditeur/spectateur dans l'univers feint.

² C'est aussi le constat de Françoise Lavocat, qui regrette que « les essais sur le *storytelling* (ainsi d'ailleurs que maints ouvrages inspirés par les sciences cognitives) témoignent d'un désintérêt total pour les aspects formels des œuvres de fiction, ce qui prive ces analyses de toute portée descriptive au profit de généralités infalsifiables ». (F. Lavocat, « Du récit au "*storytelling*" : enjeux pour la fiction », Dossier « *Storytelling* » coordonné par Charlotte Krauss et Urs Urban, *Lendemain — Études comparées sur la France*, vol. 38/n° 149, 2013).

- Examen des facteurs d'immersion du lecteur/auditeur/spectateur, communs aux fictions « littéraires » et aux *stories* à vocation « persuasive », parmi lesquels : le suspense, l'identification aux personnages, la quête d'une rassurance morale... Ces facteurs d'immersion fonctionnent-ils de la même façon dans tous les cas ?
- Liens possibles entre la vogue du *storytelling management* et les phénomènes complexes de dévalorisation/revalorisation esthétique de la « tension narrative » (Raphaël Baroni) en littérature.
- « Pouvoir de scénarisation » du récit et clarté axiologique : rapports possibles entre *ethos* romanesque (au sens de Jean-Marie Schaeffer, « La catégorie du romanesque », dans Gilles Declercq et Michel Murat (dir.), *Le romanesque*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2004), propagande (politique, publicitaire...), littérature « à thèse »...
- Caractéristiques formelles du récit et liberté d'interprétation du lecteur/auditeur/spectateur : polysémie, connotations, ambiguïtés, « suspens du jugement moral » (Milan Kundera), sont-ils réservés à la « fiction littéraire » ?
- Frontières du *storytelling* : industrie du divertissement, critères de définition d'une « paralittérature », récupérations idéologiques ou commerciales des classiques littéraires...
- « Fiction littéraire », « vérité » et « mensonge » à l'ère du *storytelling* : « autofiction » et « factographies » (Marie-Jeanne Zenetti) comme formes contemporaines de « littérature » qui « disent la vérité », « vérité » anthropologique de la « fiction littéraire »...
- Opposition autonomie-gratuité *vs* communication-vente comme critère de distinction du véridique et du mensonger (tendant à se substituer au binôme traditionnel « récit factuel » *vs* « affabulation » ?).
- Question de la responsabilité auctoriale à l'ère du *storytelling* : qui « signe » les « récits », en littérature et ailleurs ? Question de l'anonymat, du pseudonyme, des signatures collectives ; signature du journaliste et signature de l'écrivain... ; « Plumes » et « *spin doctors* »...
- Vers une définition éthique de la littérature : valeur de la gratuité à l'ère néolibérale, responsabilité, autonomie, désintéressement de la littérature face aux stratégies du *storytelling*.

La Critique de jazz,
journées d'études organisées par Timothée Picard et Yannick Séité
en partenariat entre le CERILAC (Paris 7), le CELLAM (Rennes 2), et l'Institut
universitaire de France, les 6 et 7 février 2014,
Université Paris Diderot Paris 7, 15, rue Hélène Brion 75013 Paris, amphithéâtre Buffon

Jeudi 6 février 2014

9 h : accueil des participants et mot d'introduction

Présidence : Martin Kaltenecker

9h20-10h00 : Laurent Cugny (Université Paris-Sorbonne, UMR IReMus), « Parler du jazz ? Un rapide survol historique »

10h00-10h30 : Jedediah Sklower (Université Paris 3, C.I.M.), « Jazz(audi)ologies : régimes et dispositifs d'écoute du jazz en France »

10h30-11h00 : discussion et pause

Présidence : Laurent Cugny

11h00-11h30 : Philippe Gumpłowicz (Université d'Évry - Val d'Essonne), « L'Ombre de *La Revue musicale* (sur André Cœuroy) »

11h30-12h00 : Martin Guerpin (Université Paris-Sorbonne), « L'Édition musicale vivante ou les discours sur le(s) jazz en France (1927-1934) »

12h00-12h15 : discussion

Présidence : Timothée Picard

14h00-14h30 : Deborah Mawer (Birmingham Conservatoire, Royaume-Uni), « Darius Milhaud critique de jazz »

14h30-15h00 : Pascal Rannou (Université Rennes 2), « Boris Vian critique de jazz »

15h00-15h30 : discussion et pause

Présidence : Philippe Carles

15h30-16h00 : Gilles Mouëllic (Université Rennes 2), « Croisements critiques entre une ‘musique de sauvages’ et un ‘divertissement d’ilotes’ : *Jazz Magazine* et *Les Cahiers du cinéma* (années soixante) »

16h00-16h30 : Dominique Dupart (Université Lille 3), « L’invention de la New Thing dans *Jazz magazine*, ou comment réinventer la critique sur le jazz »

16h30-17h00 : discussion et pause

Table ronde

17h 00-18h00 : « Formes et usages de la critique de jazz », table ronde animée par Philippe Carles avec Christian Béthune, Dominique Pifarély et Jean Rochard.

Vendredi 7 février 2014

Présidence : Yannick Séité

9h20-10h00 : Alexandre Pierrepont (Université Paris Diderot), « Et de trois (récits possibles, et nécessaires les uns aux autres) : comment écrire ce que l’on entend et attend du jazz »

10h00-10h30 : Anne Legrand (Bibliothèque nationale de France), « La discographie, outil de recherche ou appareil critique ? Charles Delaunay vs Hugues Panassié »

10h30-11h00 : discussion et pause

Présidence : Vincent Cotro

11h00-11h30 : Pierre Fargeton (Université de Franche-Comté), « Aux sources du paradigme historique hodeirien : l’influence d’Arnold J. Toynbee »

11h30-12h00 : Christophe Voilliot et Mathilde Sempé (Université Paris Ouest Nanterre), « Michel Le Bris critique de jazz : heures et malheur de la subversion »

12h00-12h15 : discussion

Présidence : Christian Béthune

14h00-14h30 : Sandria P. Bouliane (Université McGill, Canada), « ‘Le jazz devant ses juges’ : Discours sur le jazz dans la presse canadienne-française des années 1920 »

14h30-15h00 : Giorgio Rimondi (Université de Vérone), « La fièvre du jazz et la haine de la musique : quelques repères sur la critique jazzistique en Italie »

15h00-15h30 : Pim Higginson (Bryn Mawr College, États-Unis), « Romancier africain, critique de jazz : Emmanuel Dongala, Kangni Alem »

15h30-16h00 : discussion et pause

Présidence : Francis Marmande

16h00-16h30 : Mario Ranalletti (Universidad Nacional de Tres de Febrero, Buenos Aires, Argentine), « Ce que Francis Newton nous a appris sur le jazz et le métier d’historien (*The Jazz Science* : une ego-histoire et une histoire du temps présent avant la lettre) »

16h30-17h00 : Jean-Christophe Reymond (College of Charleston, États-Unis), « La critique de jazz américaine entre tradition et avant-gardes (1970-2000) »

17h00-17h30 : discussion et pause

Table ronde

17h30-18h30 : « Nouveaux médias, nouvelle critique ? », table ronde animée par Francis Marmande, avec Vincent Cotro, Mathias Kusnierz et Raphaëlle Tchamitchian.

Walter Benjamin : les métaphores de la critique,
colloque international et pluridisciplinaire organisé par Audrey Giboux (CELLAM,
Université Rennes 2) et Mathilde Labbé (CELIS, Université Blaise Pascal),
les 27-28 février 2014, Maison des Sciences de l'Homme,
4 rue Ledru, 63000 Clermont-Ferrand, amphithéâtre 219
(<http://celis.univ-bpclermont.fr/spip.php?article782>)

Jeudi 27 février 2014

9h : Accueil des participants

9h15-9h30 : Discours d'ouverture, par Pascale Auraix-Jonchière

9h30-9h50 : Problématique du colloque, par Mathilde Labbé et Audrey Giboux

La métaphore face au concept (président de séance : Frédéric Calas)

- 9h50-10h10 : Marta Sábado Novau (Université Sorbonne nouvelle Paris 3), « Esthétique de la monade dans *Enfance berlinoise vers 1900* »
- 10h10-10h30 : Georg Otte (Université fédérale du Minas Gerais), « Les constellations de Walter Benjamin »
- 10h30-10h50 : Gérard Raulet (Université Paris-Sorbonne Paris 4), « Politique de l'image. Dispersion et image dialectique »
- 10h50-11h30 : Discussion et pause

Philosophie de l'image (président de séance : Jean-Christophe Blum)

- 11h30-11h50 : Stephanie Baumann (Université Vincennes Saint-Denis Paris 8 / Université de Tübingen), « Des éclairs qui illuminent l'obscurité – “choc” et “expérience” chez Walter Benjamin et Siegfried Kracauer »
- 11h50-12h10 : Camille Debrabant (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « Métaphore et photographie : du “paravent” à la “salubrité de la vision” »
- 12h10-12h30 : Frédéric Detue (Université de Poitiers), « Critique de l'aura et réception tactile chez Walter Benjamin »
- 12h30-13h : Discussion
- 13h-14h30 : Déjeuner

Hermétisme et heuristique (président de séance : Éric Lysøe)

- 14h30-14h50 : Maria João Cantinho (Université de Lisbonne), « De la langue messianique à la question de la critique chez Walter Benjamin »
- 14h50-15h10 : Anne Roche (Université d'Aix-Marseille), « L'image comme théorie »
- 15h10-15h30 : Yuna Visentin (ENS de Lyon), « Renouer avec un texte absent : penser l'hermétisme de la critique benjaminienne avec Franz Kafka »
- 15h30-16h10 : Discussion et pause

La fabrique de la métaphore (présidente de séance : Audrey Giboux)

- 16h10-16h30 : Serge Martin (Université Sorbonne nouvelle Paris 3), « “Du lierre autour d'un pan de mur” : Walter Benjamin, les proverbes et le racontage »
- 16h30-16h50 : Nathalie Raoux (Centre Georg Simmel, EHESS), « Walter Benjamin, le critique à pied d'œuvre. Dans l'atelier du *Baudelaire* »

- 16h50-17h10 : Christophe David (Université Rennes 2), « Que dit, chez Walter Benjamin, l'image de la ruine, qui ne saurait se résorber en conceptualité ? »
- 17h10-18h : Discussion

Vendredi 28 février 2014

Philosophie de l'histoire et de la société (président de séance : Emmanuel Cattin)

- 9h-9h20 : Jacques-Olivier Bégot (Université Paris-Diderot Paris 7), « Violences de la critique »
- 9h20-9h40 : Olivier Pascault (Université Panthéon-Assas Paris 2), « Pour une lecture lukácsienne de *Sur le concept d'histoire* de Walter Benjamin »
- 9h40-10h : Robert Krause (Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau), « "Il faut montrer la transformation de la fonction de l'allégorie dans l'économie marchande" : l'impulsion critique de la réception benjaminienne de Charles Baudelaire »
- 10h-10h20 : Jean-Pierre Bertrand (Université de Liège) : « Baudelaire et le "marché littéraire". À propos du fragment 11 de *Zentralpark* »
- 10h20-11h : Discussion et pause

Métaphores de la révolution et de la modernité (présidente de séance : Mathilde Labbé)

- 11h-11h20 : Stéphane Massonet (Université libre de Bruxelles), « Lecture de la ville : Walter Benjamin et la critique du surréalisme français »
- 11h20-11h40 : Sergueï Fokine (Université nationale d'économie de Saint-Pétersbourg / Faculté des arts libéraux et des sciences-Smolny de Saint-Pétersbourg), « Mélancolie et révolution comme fondement et forces de la méthode critique dans le *Journal de Moscou* de Walter Benjamin »
- 11h40-12h : Marino Pulliero (Centre de recherche interallemand) : « Le *Jugendstil* comme paradigme d'une critique de la Modernité chez Walter Benjamin »
- 12h-12h20 : Ivan Gros (Université centrale nationale de Taïwan), « L'intuition et la dialectique chez Walter Benjamin : les métaphores sociopolitiques de la modernité par-delà la pensée marxiste »
- 12h20-13h : Discussion
- 13h-14h30 : Déjeuner

Walter Benjamin et l'idéalisme (président de séance : Philippe Antoine)

- 14h30-14h50 : Patricia Lavelle (Centre Georg Simmel, EHESS), « Métaphore érotique et création artistique, de Heinrich Rickert à Walter Benjamin »
- 14h50-15h10 : Marc de Launay (CNRS), « Métaphores du temps dans l'écriture d'*Ombres courtes* »
- 15h10-15h30 : Catherine Coquio (Université Paris-Diderot Paris 7), « Magie critique, mortification, apocatastase : trois images pour l'acte critique »
- 15h30-16h10 : Discussion
- 16h30 : Clôture du colloque et collation.

Appels à communications

De l'écriture et des fragments : littérature, culture, arts,
colloque international et pluridisciplinaire à l'Université de Mulhouse,
organisé par l'Institut de recherche en langues et littératures européennes
(ILLE EA 4363), les 20-22 mars 2014

« La littérature est le fragment de tous les fragments », disait Goethe, qui reconnaissait que ses œuvres étaient des « fragments d'une grande confession ». Alors que l'on cherche communément à établir des connexions et à bâtir des ponts – à créer et à renforcer du *continuum* –, travailler sur le fragment permettrait d'appréhender la littérature, les arts et la culture par l'irruption d'un autre dans le même, rupture, discontinu, fragmentation.

Voici ce que propose le colloque organisé en mars 2014 à l'Université de Haute-Alsace : s'attaquer aux fractures, à ce qui est brisé, incomplet. Délaisser les revendications d'une esthétique « classique » de la cohérence et de la cohésion au profit d'une représentation fragmentaire. Réfléchir à l'abandon de l'idée de totalité, à l'avènement de métonymies qui la remplaceraient dans les œuvres littéraires et artistiques, avec tout ce que cela implique / a impliqué / impliquera quant à leur organisation, leur structure, leurs esthétiques.

Les fragments sont-ils des parties d'un tout (le fragment serait donc incomplet en soi) ou la somme des parties n'équivaldrait-elle pas à l'ensemble ? « Le fragment est l'absolu de l'art », lancent Jean-Luc Nancy et Philippe Lacoue-Labarthe ; il brise la tradition, et correspond, dans le fil tendu de l'histoire de l'art, à des moments de coupure épistémologique, des périodes de doute et de perte de confiance. On constate néanmoins que le fragment a donné lieu à des formes littéraires comme les maximes, les sentences, les aphorismes, autrement dit une assurance inattendue de la pensée. « La vie est un fragment incompréhensible dans l'univers » écrit Pascal ; les Romantiques allemands se feront aussi l'écho d'un doute existentiel n'empêchant pas une foi dans la réflexion intellectuelle. Sans restriction de périodes ni de sphères géographiques, en s'appuyant sur le domaine de la littérature et de la culture, on essayera de s'interroger selon sur les trois données suivantes : son rapport à l'œuvre, son rapport au savoir et à la réflexion et le statut du sujet écrivain.

Dans ce colloque, les axes suivants seront privilégiés :

- le fragment est un morcellement subi, alors que la poétique est une construction esthétique. Dans ses *Papiers collés*, Georges Perros utilise le fragment pour faire échapper son écriture au système de fixation du sens.

- Alors que le fragment est un fait de connaissance, en archéologie et en paléontologie, qui s'appuient sur les fragments pour reconstituer ce qui fut par un décryptage de ces fragments (les fragments d'os, de dents, les papyrus), la fragmentation *brutalise* le *continuum* de la pensée, elle remet en cause la notion de totalité et d'harmonie qui suscite une perte de confiance dans les systèmes de pensée ; le fragment provoque un doute éthique. René Char appelait ses *Fenillets d'hypnos* des « notes précaires ».

- Dans quelle mesure le fragment morcelle-t-il le savoir, en est-il une expression parcellaire et partielle ? C'est en ce sens qu'on peut comprendre l'expression de « phonoclaste » de Pascal Quignard (*Petite gêne esthétique à l'égard du fragment*), le fragment brise l'harmonie de la voix et de la tradition orale. Le fragmentiste est aussi « logoclaste », il produit une pensée non articulée.

- Le fragment interroge la nature et la fonction du rapport entre la partie et le tout : est-il analogique, métonymique, substitutif, antithétique ?
- Enfin, le fragment est visuellement et typographiquement repérable, il est même ostensiblement visible, et exhibe ses deux spécificités formelles : la brièveté et le blanc. Comment pourrait-il pour lors évoluer ? Comment lire cette progression artistique vers le peu, le moins, l'allusif, l'elliptique ?

Les propositions de communications d'une dizaine de lignes, ainsi qu'une brève présentation bibliographique, doivent être envoyées à Peter Schnyder (Peter.Schnyder@uha.fr) et Frédérique Toudoire-Surlapierre (frederique.toudoire@uha.fr) avant le 15 décembre 2013.

Cosmopolis. Ford Madox Ford et les cultures de Paris,
colloque organisé dans le cadre de la Ford Madox Ford Society (Université Sorbonne
nouvelle Paris 3 et Università degli Studi de Milan), les 11-13 septembre 2014,
Institut du Monde anglophone, 5 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris ;
Centre Censier, 13 rue de Santeuil, 75005 Paris

Comme de nombreux écrivains modernistes et avant-gardistes anglo-américains, Ford a vécu à Paris plusieurs années et cette ville reste une présence marquante dans ses récits, sa critique et ses mémoires. Mais au-delà de la rencontre transnationale – dont bon nombre de ses collègues ont fait l'expérience – il y a quelque chose d'exceptionnel, d'unique même, dans le lien qui unit Ford à la capitale française. Cette singularité est en premier lieu due à l'époque, Ford évoluant dans la ville à des moments exaltants où, de la fin du dix-neuvième siècle aux années trente, se développaient des cultures aussi multiples qu'animées. Ancré dans l'effervescence de l'après-guerre, le Paris de Ford résonne ainsi des voix de Flaubert et Maupassant, porte les couleurs de l'impressionnisme, accueille des visiteurs tels Henry James, Whistler ou George Moore, mais présente aussi les blessures et les cicatrices de l'affaire Dreyfus. Le Paris de Ford, c'est aussi l'énergie et l'exubérance d'une nouvelle vie artistique souvent subversive qui expérimente avec les mots, les images, la musique ou le film et qui en même temps combat l'ombre angoissante de la crise et de la dépression. Jetant un pont entre deux saisons cruciales des cultures de Paris, Ford a aussi agi comme intermédiaire et passeur, important ces cultures dans la somnolence anglo-saxonne, et faisant à l'inverse découvrir à des intellectuels français souvent récalcitrants des vies artistiques provenant de l'autre côté de la Manche ou d'outre-Atlantique. Ainsi que le montre l'extraordinaire et éphémère aventure de la *Transatlantic Review*, Paris était à la fois un pivot et un moteur où de nouvelles formes et de nouveaux langages naissaient, même si, dans sa clairvoyance, Ford savait que le rôle de la ville comme capitale culturelle ne tarderait pas à décliner.

Le Paris de Ford a été étudié surtout à travers le prisme de la *Transatlantic Review* ou de la culture de la Rive Gauche. Bien des facettes des liens et échanges de Ford avec cette ville restent toutefois inexplorées et ce colloque aspire à encourager de nouvelles découvertes et analyses notamment sur les thèmes suivants :

- Ford et l'héritage Flaubert/Maupassant
- Ford et l'affaire Dreyfus
- Ford et les intellectuels, la presse littéraire : la NRF, Valéry Larbaud, la *Revue de France*, opinion/réception de, et/ou interaction avec la *Transatlantic Review*, etc.
- Ford et Proust
- *Cosmopolis* : H. D., Ezra Pound, James Joyce, Gertrude Stein, Ernest Hemingway, Djuna Barnes, Basil Bunting, Mina Loy, Jean Rhys, Jacob Epstein, Pablo Picasso, Stella Bowen, Henri Matisse...

- Les livres de souvenirs, autobiographies d'autres expatriés au regard de *It Was the Nightingale*, les monographies consacrées à Paris au regard de *A Mirror to France*...
- Ford parmi/et les avant-gardes : Dada, le surréalisme ...
- La culture du music-hall et du théâtre chez et autour de Ford
- Les femmes, les relations entre les sexes et les genres artistiques : comment les conventions furent bouleversées à Paris
- La danse, la musique et le cinéma
- Artistes et interlocuteurs privilégiés : Fernand Léger, Erik Satie, George Antheil...
- Géographies littéraires et psycho-géographies : Rive Gauche, Rive Droite, Île Saint-Louis, Montparnasse et Montsouris, les cafés, les librairies et les restaurants.

Nous acceptons des propositions de communication (250 mots) de jeunes chercheurs, chercheurs indépendants ou académiques. Merci de les envoyer, accompagnées d'une courte notice biographique (50 mots), à fordinparis@gmail.com au plus tard le 15 avril 2014.

Ce colloque de deux jours s'ouvrira le jeudi 11 septembre 2014 et se terminera le samedi 13 septembre. Une visite guidée de lieux fordien et liés à Ford à Paris sera organisée, et aura lieu le vendredi après-midi ou le samedi matin. Des informations concernant les possibilités de logement seront fournies en février/mars 2014.

Cosmopolis. Ford Madox Ford and the cultures of Paris,
Ford Madox Ford Society (Université Sorbonne nouvelle Paris 3 et Università degli Studi,
Milano), 11-13 September 2014,
Institut du Monde anglophone, 5 rue de l'École de Médecine, 75006 Paris ;
Centre Censier, 13, rue de Santeuil, 75 005 Paris

As in the case of many Anglo-American modernist and avant-garde writers, Paris features substantially in Ford's narratives, criticism and recollections after having for many years offered him the familiarity of a home. But beyond the transnational encounter – experienced by quite a few of his colleagues – there is something exceptional, indeed unique, in Ford's engagement with the French capital. A singularity due in the first place to the span of years which saw Ford busy exploring and enjoying the most exciting chapters of the lively and multiple cultures deployed in the city, from the late nineteenth century to the late 1930s. Rooted simultaneously in the long nineteenth century and in post-war effervescence, Ford's Paris thus resonates on one hand with the voices of Flaubert and Maupassant and the colours of impressionism, featuring visitors such as Henry James, Whistler or George Moore but also exhibiting its scars and wounds with the Affaire Dreyfus; and on the other, it is the energetic and exuberant post-war capital of a new-born and often subversive artistic life experimenting with the diverse tools of words, images, music or the movies and struggling as well with the looming anxieties of crisis and depression. A bridge-builder between two crucial seasons in the cultures of Paris, Ford also acted as go-between and *porteur*, importing them in the dozing world of 'Anglosaxondom' and conversely introducing often reluctant French intellectuals to cross-Channel and cross-Atlantic artistic lives. As the extraordinary and short-lived adventure of the *Transatlantic Review* shows, Paris was both a fulcrum and the engine where new forms and languages were generated even if Ford was almost prophetically aware that the role of the city as a capital of culture would soon be on the wane.

Ford's Paris has been largely explored through and in connection with the *Transatlantic Review* or the Left Bank culture. Many aspects of his transactions with the city, however, are still uncharted and this conference aims at stimulating new discoveries and analyses around the following topics:

- Ford and the Flaubert/Maupassant inheritance
- Ford and the Affaire Dreyfus

- Ford/*Transatlantic Review* and Paris intellectuals, the literary press: the NRF, Valéry Larbaud, the *Revue de France*, appreciation, reception of, interaction with the *Review*, etc.
- Ford and Proust
- *Cosmopolis*: H. D., Ezra Pound, James Joyce, Gertrude Stein, Ernest Hemingway, Djuna Barnes, Basil Bunting, Mina Loy, Jean Rhys, Jacob Epstein, Pablo Picasso, Stella Bowen, Henri Matisse...
- Paris memoirs: *It Was the Nightingale*, and autobiographies vs. other expatriates' reminiscences or their monographies dedicated to Paris vs. *A Mirror to France*
- Ford in/and the avant-gardes: Dada, Surrealism...
- Music hall and theatrical culture in and around Ford
- Women, gender and genre: how conventions were reconfigured in Paris
- Dance, music and cinema
- Special 'interlocutors' and fellow-artists: Fernand Léger, Erik Satie, George Antheil ...
- Literary geographies and psycho-geographies: Right Bank, Left Bank, Ile Saint-Louis, Montparnasse and Montsouris, cafés, bookshops and restaurants.

Proposals (250 words) from graduates, independent researchers and established scholars are welcome. Please send them by 15th April 2014 to fordinparis@gmail.com, along with a short biography (50 words).

The two-day conference will start on Thursday 11th September 2014 and end on Saturday 13th September 2014. There will be a guided tour of Fordian and related locations in Paris (either Friday afternoon or Saturday morning). An information pack on accommodation will be made available in February/March 2014.

**« La bêtise des yeux ». Illusions des sens et épistémologie visuelle au XVIII^e siècle,
colloque organisé à l'université de Neuchâtel les 6-8 novembre 2014**

La perception visuelle est omniprésente dans les écrits littéraires et scientifiques européens du XVIII^e siècle, que ce soit en tant qu'image littéraire, métaphore épistémologique ou faisant objet de nombreuses études. Elle est comprise la plupart du temps comme un symbole représentant l'approche rationaliste du monde ; « l'idéologie de la lumière et de l'œil » (Mergenthaler 2002) qui marque, avant tout, l'auto-perception des auteurs des Lumières. Christoph Martin Wieland, par exemple, part en 1789 du fait que celui « qui a appris à reconnaître – par l'intermédiaire de deux yeux qui voient – en quoi consiste la différence entre clair et obscur, lumière et ténèbres » sait ce que veut dire *Aufklärung* (voir : Bahr (éd.) 1974, p. 23). Le sens de la vue – en tant que sens paradigmatique – permet de réunir toutes les tendances fondamentales des Lumières : la nouvelle importance accordée aux sciences naturelles (en tant que savoir acquis et vérifiable par les yeux), la sécularisation (renonçant à l'omnipotence de modèles d'explication invisibles), l'émancipation de la raison (en tant que capacité à se faire sa propre idée) et l'éducation de l'homme (en tant qu'instruction pour regarder de manière rationaliste).

Il serait pourtant réducteur de vouloir définir, de manière générale, le XVIII^e siècle et même le courant des Lumières – au sens restreint du terme – comme le siècle de l'« idéologie de la lumière et de l'œil ». La complexité de la manière dont les auteurs et les chercheurs contemporains traitent du sens de la vue mérite d'être étudiée de manière plus nuancée. Elle nous procure une connaissance précieuse de l'auto-perception et de l'autoréflexion d'un siècle à l'aube des bouleversements modernes.

(1) L'œil – objet d'étude

Au XVIII^e siècle, l'œil et la perception humaine font partie des objets de recherche les plus étudiés. Les écrits d'optique du XVII^e siècle (Kepler, Descartes, Scheiner, Mariotte, Newton) sont

lus avec beaucoup d'attention et questionnés quant à leurs conséquences pour la perception et la cognition humaines. L'homme rationaliste parvient à la connaissance sur son environnement par et à travers ses sens. L'étude des capacités et du fonctionnement de ces derniers sert donc de base à l'épistémologie des Lumières. L'œil est – au moins dans un premier temps – un objet de recherche et de discussions approfondies et publiques et non pas un symbole « idéologique ». Le fait que ces études mettent en lumière également les limites, les insuffisances et les contraintes de la perception visuelle témoigne de la nouvelle attitude face au savoir. Ces insuffisances peuvent être classées en trois parties : physiologiques, individuelles et sociales. Elles ne se restreignent pas au domaine des altérations malades comme le montrent les études au sujet du point aveugle (Mariotte), des illusions d'optique ou des images rémanentes (Goethe). Cette nouvelle connaissance sur les insuffisances de la perception visuelle oblige les chercheurs à remettre en question l'ancienne conception de la vue considérée comme une transmission mimétique et linéaire. L'origine de cette conception remonte à l'idée antique d'un rayon de lumière émanant de l'œil. La priorité accordée au sens de la vue, d'une part, et la méfiance de l'Église face à ce sens, de l'autre, témoignent de la portée de cette représentation antique. C'est seulement au XVII^e siècle que les études d'optique commencent à la remettre en question. Les processus de la perception visuelle transformant l'objet vu se trouvent ainsi au centre de l'attention. Cette nouvelle attention que l'on porte aux transformations coïncide avec l'élargissement, sans précédent, du champ du visible par l'invention et l'amélioration du télescope et du microscope.

(2) L'individualité de la vision

L'individualité et le conditionnement social de la vision humaine (Diderot) constituent un autre aspect sur lequel, pour la première fois au XVIII^e siècle, se focalise l'attention. La comparaison entre l'œil et la chambre noire commence à être mise en question. Le point de vue et l'horizon de chaque individu prennent de l'importance, même si les auteurs du XVIII^e siècle ne renoncent pas encore à l'idée d'une identité des procédés physiologiques de la vue. Ce n'est qu'avec la conception de l'individu comme « sujet » que la vision est perçue de plus en plus comme un processus subjectif de traitement et d'interprétation, conceptualisé seulement au début du XIX^e siècle (Purkinje 1819 et 1825). On peut, en revanche, postuler que l'intérêt scientifique – et de plus en plus esthétique – pour les zones « obscures » de la mémoire, de l'imagination et de la fantaisie représente un premier pas en direction de la subjectivation de la perception et de la connaissance. Malgré le fait que ces parties restent (encore) visuellement inaccessibles, le vocabulaire visuel demeure étonnamment présent. Jean Paul écrit, par exemple, dans sa préface aux *Amusements biographiques* : « Le lecteur peut rencontrer dans ce livre soit des *souvenirs*, soit des *espoirs* afin de se dédommager (comme le fait l'auteur) des uns par les autres, et vice versa. – Car nous tous ne tirons notre jouissance que des deux et telles des chouettes de nuit, nous ne voyons et ne volons et ne chassons et n'attrapons que dans les deux crépuscules. » (Jean Paul 1962, p. 265-266) Une des questions de ce colloque est de savoir comment et à quel point sont liées la connaissance sur les insuffisances du sens de la vue et sa conception en tant que sens individuel, et plus tard subjectif.

(3) Critique des sens et perception romantique

La fin du XVIII^e siècle est tout particulièrement marquée par une mise en question de plus en plus insistante de la pensée rationaliste. Les auteurs jettent également un regard critique sur « l'idéologie de la lumière et de l'œil » véhiculée par les Lumières. Les faiblesses de la perception humaine deviennent un sujet fascinant mis en scène de manière polémique ou ironique notamment par la littérature. Gotthold Ephraim Lessing s'intéresse, par exemple, dans ses Collections sous le mot-clé « vision » aux « multiples phénomènes bizarres de cette dernière » (comme, entre autres, la capacité à voir dans l'obscurité ou celle d'utiliser son nez comme sens de la vue). Dans les *Remarques* concernant les *Dialogues philosophiques* de Joachim Heinrich Campe, Lessing réfléchit (vers 1778) à la possibilité de développer un sixième sens permettant de

percevoir, par exemple, l'électricité ou le magnétisme (Lessing 1979, p. 408 et p. 557-560). Novalis allie, de son côté, l'intérêt scientifique pour les sens aux réflexions sur la « perception magique » et le merveilleux. La base de l'« activité romantique » est, selon lui, une transformation active de la perception qui prête « un air mystérieux aux choses ordinaires » et il définit la magie comme « l'art d'utiliser librement les sens » (Novalis 1981, p. 385). La critique des sens peut, vers la fin du XVIII^e siècle, prendre la forme d'une plus grande attention accordée aux autres sens (le toucher chez Herder, l'ouïe chez les Romantiques) ou d'une mise en scène d'une vision troublée comme elle se manifeste dans les illusions des sens et les hallucinations.

Le colloque souhaite se focaliser sur les trois aspects développés ci-dessus (l'étude des insuffisances du sens de la vue, son individualité et la fascination pour des expériences différentes et déroutantes de la vision) en étudiant la représentation des illusions des sens et leur discussion dans les écrits littéraires et théoriques du XVIII^e siècle.

Le terme allemand *Trugwahrnehmung* désigne une illusion des sens qui « ne correspond pas – ou du moins en partie – aux données extérieures auxquelles elle se rapporte (les illusions d'optique, par exemple) ou qui n'a aucune cause extérieure (les hallucinations, par exemple) » (Brockhaus. Wahrig 1983, p. 776). Les illusions du sens *visuel* et le lien entre ce type d'expériences et les problèmes épistémologiques seront tout particulièrement au centre de notre attention. Les questions suivantes peuvent servir de points de départ :

- Comment définir la spécificité et la nouveauté de la conception du sens de la vue au XVIII^e siècle ?
- La représentation d'illusions des sens dans les textes littéraires peut-elle être interprétée comme une mise en question du savoir et de la connaissance ? Quelles en sont les conséquences philosophiques, épistémologiques ou esthétiques ?
- Existe-t-il un lien entre la connaissance sur les insuffisances du sens de la vue et l'intérêt pour les pratiques occultes ?
- Y a-t-il, par ailleurs, un lien avec le nouvel intérêt que l'on porte aux zones « obscures » de l'âme (fantasmes, rêves) ?
- La représentation d'illusions d'optique connaît-elle une poétologie propre ou apporte-t-elle un certain dynamisme aux textes littéraires ?
- Existe-t-il déjà au XVIII^e siècle une fascination pour ce qui est flou ou invisible au-delà des pratiques occultes jusque dans la pensée rationaliste ?

La Maison des Littératures de l'Université de Neuchâtel accorde une grande importance à la recherche interdisciplinaire et plurilingue. Le colloque cherche donc à promouvoir l'échange entre les disciplines (Lettres, Histoire des savoirs, Histoire de l'art) et les traditions universitaires. Un deuxième volet de ce colloque se focalisant sur les sciences naturelles et les récits de voyage est prévu à l'horizon 2015.

Des propositions pour des conférences d'environ 20 minutes (1 à 2 pages contenant également une brève biographie) peuvent être envoyées en français, allemand ou anglais jusqu'au 30 avril 2014 à l'adresse suivante : evelyn.dueck@unine.ch.

La confirmation de la participation sera envoyée jusqu'au 15 mai. La publication des actes du colloque est prévue.

**„Der Augen Blödigkeit“. *Trugwahrnehmungen und visuelle Epistemologie*
im 18. Jahrhundert,
Neuchâtel, 6.-8. November 2014**

Ob als literarisches Bild, epistemologische Metapher oder Studienobjekt, die visuelle Wahrnehmung nimmt eine herausragende Stellung in den literarischen und theoretischen

Schriften des europäischen 18. Jahrhunderts ein. Sie dient zumeist als Sinnbild des aufklärerischen Zugangs zur Welt, der rationalistischen „Licht- und Augenideologie“ (Mergenthaler 2002), welche vor allem das Selbstverständnis der aufklärerischen Autoren prägt. Christoph Martin Wieland beispielsweise geht 1789 davon aus, dass jeder wisse, was das Wort ‚Aufklärung‘ bedeute, „der vermittelt eines Paares sehender Augen erkennen gelernt hat, worin der Unterschied zwischen Hell und Dunkel, Licht und Finsternis besteht.“ (in: Bahr (Hg.) 1974, S. 23) Als paradigmatischer Sinn verbindet der Sehsinn alle grundlegenden Tendenzen der Aufklärung: die neue Bedeutung der Naturwissenschaften (als überprüfbares Wissen), die Säkularisierung (als Abkehr von der Allmacht unsichtbarer Erklärungsmodelle), die Ermächtigung der Vernunft (als Fähigkeit des Menschen, sich sein eigenes Bild zu machen) und die Erziehung des Menschen (als Anleitung zum rationalistischen Sehen).

Es wäre jedoch zu kurz gegriffen, würde man das 18. Jahrhundert und selbst die Aufklärung im engeren Sinne pauschal als das Jahrhundert der ‚Licht- und Augenideologie‘ charakterisieren. Die Komplexität des Umgangs der zeitgenössischen Autoren und Forscher mit dem Sehsinn erfordert eine differenziertere Auseinandersetzung, die einen wertvollen Einblick in die Selbstwahrnehmung und Selbstreflexion eines Jahrhunderts gewährt, in dem die modernen Umwälzungen ihren Ausgang nehmen.

(1) Forschungsobjekt Auge

Das Auge und die menschliche Wahrnehmung sind eines der privilegierten Forschungsobjekte im 18. Jahrhundert. Die optischen Schriften des 17. Jahrhunderts (Kepler, Descartes, Scheiner, Mariotte, Newton) werden eingehend studiert und auf ihre Konsequenzen für die menschliche Wahrnehmung und Erkenntnisfähigkeit befragt. Der rationalistische Mensch erlangt Wissen über seine Umgebung durch die Sinne und die Kenntnis ihrer Leistungen und Funktionsweisen bildet somit die Grundlage der aufklärerischen Epistemologie. Als Forschungsobjekt ist das Auge zunächst kein ‚ideologisches‘ Objekt, sondern gibt Anlass zu möglichst breiter und öffentlicher Forschung und Diskussion. Dass dabei auch die Grenzen, Schwächen und Einschränkungen der visuellen Wahrnehmung zur Sprache kommen, zeugt von der neuen Haltung zum Wissen. Diese Schwächen können in drei Bereiche unterteilt werden: physiologische, individuelle und gesellschaftliche. Sie beschränken sich nicht auf krankhafte Veränderungen, wie die Forschungen zum blinden Fleck (Mariotte), zu optischen Täuschungen und zum Nachbild (Goethe) zeigen. Diese neue Erkenntnis in die Fehleranfälligkeit der visuellen Wahrnehmung führt dazu, dass die Forscher das mimetische und lineare Übertragungsmodell des Sehens in Frage stellen, das aus der antiken Vorstellung eines vom Auge ausgehenden Sehstrahls entstanden war. Sowohl die Priorisierung des Sehens, als auch das Misstrauen der Kirchen gegenüber dem Sehsinn zeugen von der Tragweite dieser antiken Vorstellung. Erst mit den optischen Forschungen des 17. Jahrhunderts wird sie nach und nach in Frage gestellt. Die grundlegenden Brechungsfaktoren der visuellen Wahrnehmung geraten so in den Fokus der Aufmerksamkeit. Diese Veränderungen koinzidieren mit der enormen Erweiterung des Sichtbaren durch die Erfindung und Weiterentwicklung von Fernrohr und Mikroskop.

(2) Die Individualität des Sehens

Ein weiterer Aspekt, der erstmals im 18. Jahrhundert in den Mittelpunkt der Aufmerksamkeit rückt, ist die Individualität und gesellschaftliche Bedingtheit des Sehens (Diderot). Der Vergleich von Auge und Camera obscura erhält erste Risse. Der ‚Gesichtspunkt‘ und Horizont jedes Einzelnen gewinnt so an Bedeutung, selbst wenn die Autoren des 18. Jahrhunderts noch davon ausgehen, dass die physiologischen Vorgänge des Sehens bei jedem Menschen identisch sind. Erst die Fassung des Individuums als Subjekt führt zur Konzeption des Sehens als eines subjektiven Verarbeitungs- und Deutungsvorgangs, der Anfang des 19. Jahrhunderts seine theoretische Ausformulierung erfährt (Purkinje 1819 und 1825). Dennoch kann vermutet werden, dass das erkenntnistheoretische und zunehmend auch ästhetische Interesse an den

‚dunklen‘ Bereichen der Erinnerung, Vorstellung und Einbildungskraft bereits einen ersten, wichtigen Schritt auf dem Weg zur Subjektivierung von Wahrnehmung und Erkenntnis darstellt. Obgleich diese Bereiche (noch) nicht visuell erfasst werden können, bleibt das optische Vokabular auffallend präsent. Jean Paul schreibt beispielsweise in der Vorrede zu seinen *Biographischen Belustigungen*: „Möge der Leser im Buche entweder *Erinnerungen* oder *Hoffnungen* antreffen, um sich (wie der Verfasser) wechselweise durch die einen für die andern zu entschädigen. – Denn wir genießen alle nur aus beiden, und gleich den Nachtulen sehen und fliegen und jagen und haschen wir nur in *beiden Dämmerungen*.“ (Jean Paul 1962, S. 265/266) Wie eng die Erkenntnis in die Schwächen des Sehens mit seiner Konzeption als individueller und später subjektiver Sinn verbunden ist, ist eine der Forschungsfragen, denen sich die Tagung zu nähern sucht.

(3) Sinneskritik und romantische Anschauung

Das letzte Drittel des 18. Jahrhunderts ist geprägt von einer zunehmenden Infragestellung rationalistischen Denkens. Die Autoren beleuchten nun auch die ‚Licht- und Augenideologie‘ der Aufklärung kritisch. Die Schwächen der menschlichen Wahrnehmung werden zu einem Faszinosum, welches besonders die Literatur teils auf polemische, teils auf ironische Weise zu inszenieren beginnt. Gotthold Ephraim Lessing interessiert sich beispielsweise in seinen Kollektaneen unter dem Stichwort ‚Sehen‘ gerade für „allerlei Sonderbarkeiten bei demselben“ wie die Fähigkeit, im Dunkeln zu sehen oder die Nase als Sehorgan zu verwenden. In den Anmerkungen über Joachim Heinrich Campes *Philosophische Gespräche* spekuliert er (vermutlich 1778) über die Möglichkeit, neben den fünf vorhandenen Sinnen weitere zu entwickeln, die beispielsweise Elektrizität oder Magnetismus wahrnehmen können (Lessing 1979, S. 408 und S. 557/560). Auch bei Novalis findet sich das wissenschaftliche Interesse an den Sinnen gepaart mit Überlegungen zur ‚magischen Anschauung‘ und zum Wunderbaren. Grundlage des ‚Romantisierens‘ ist für ihn eine aktive Veränderung der Wahrnehmung, welche „dem Gewöhnlichen ein geheimnisvolles Ansehn“ verleiht und er definiert die Magie als „Kunst, die Sinnenwelt willkürlich zu gebrauchen.“ (Novalis 1981, S. 385) Die Sinneskritik kann am Ende des 18. Jahrhunderts also sowohl in der Hinwendung zu anderen Sinnen (der Tastsinn bei Herder, das Gehör bei den Romantikern), als auch in der zunehmenden Inszenierung irritierten Sehens, wie es sich in Trugwahrnehmungen und Halluzinationen zeigt, Form annehmen.

Diesen drei Aspekten (der Erforschung der Schwächen des Sehens, seiner Individualität und der Faszination für divergierende, irrationale Seherfahrungen) möchte sich die Tagung mit einem Fokus auf der Darstellung und Diskussion von Trugwahrnehmungen in den literarischen und theoretischen Schriften des 18. Jahrhunderts nähern.

Unter dem Begriff ‚Trugwahrnehmung‘ versteht man eine Sinnestäuschung, die „entweder den äußeren Gegebenheiten, auf die sie sich bezieht, nicht oder nur teilweise entspricht (z.B. optische Täuschungen) oder der jeder äußere Anlass fehlt (z.B. Halluzinationen).“ (Brockhaus. Wahrig 1983, S. 776) Besondere Beachtung soll dabei den *visuellen* Trugwahrnehmungen geschenkt und jeweils der Bezug zur Epistemologie befragt werden. Folgende Fragen können als Ausgangspunkte dienen:

- Wie lässt sich die Eigenheit und Neuheit des Umgangs mit dem Sehens im 18. Jahrhundert genauer fassen?
- Kann die Darstellung von Trugwahrnehmungen in literarischen Texten als Infragestellung des Wissens gelesen werden? Welche philosophischen, epistemologischen und ästhetischen Konsequenzen wären zu bedenken?
- Welche Verbindung besteht zwischen der Erkenntnis der Fehleranfälligkeit der visuellen Wahrnehmung und dem Interesse für okkulte Praktiken?

- Lässt sich zudem eine Verbindung zum neuen Interesse für die ‚dunklen‘ Bereiche der Seele ausmachen (Wahnvorstellungen, Traum)?
- Kennt die Darstellung optischer Illusionen in literarischen Texten eine eigene Poetologie oder kommt ihr eine dynamisierende Rolle zu?
- Besteht im 18. Jahrhundert bereits eine Faszination für das Uncharfe oder Ungesehene und das nicht nur im Bereich der okkulten Praktiken, sondern auch innerhalb des rationalistischen Denkens?

Das Maison des Littératures der Université de Neuchâtel legt besonderen Wert auf die interdisziplinäre und mehrsprachige Forschung. Die Tagung möchte deswegen den Austausch verschiedener Disziplinen (Literaturwissenschaft, Wissensgeschichte, Kunstgeschichte) und Forschungstraditionen fördern. In einer für 2015 geplanten Folgetagung soll der Fokus mehr auf den Naturwissenschaften und der Reiseliteratur liegen.

Abstracts (1-2 Seiten mit Kurzbiographie) für ca. 20-minütige Vorträge können in deutscher, französischer oder englischer Sprache bis zum 30. April 2014 unter folgender Adresse eingereicht werden: evelyn.dueck@unine.ch

Rückmeldungen werden bis 15. Mai verschickt. Eine Publikation der Beiträge in Form eines Sammelbandes ist geplant.

Auguste Lacaussade en fraternité polonaise,
colloque organisé en partenariat avec l'Association des Amis d'Auguste Lacaussade (La Réunion), le Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés de l'Océan Indien (Université de La Réunion), et les Universités Lille 3 (CECILLE EA 4074) et Paris 3 (TRACT / PRISMES EA 4398),
les 12-13 décembre 2014, Université de Wrocław (Pologne)

Ce colloque se propose d'éclairer le travail accompli par Auguste Lacaussade (1815-1897) comme traducteur de la littérature polonaise et d'étudier ses contacts avec les poètes et intellectuels polonais de l'époque du romantisme. Parce qu'il était un homme de lettres cosmopolite, poète, traducteur de l'anglais, du grec, du polonais et de l'italien, l'Association des Amis d'Auguste Lacaussade, qui se donne pour objectif d'approfondir la connaissance de la vie et de l'œuvre de ce Bourbonnais, organise une manifestation annuelle dans les lieux marquants de sa vie.

Après le colloque organisé à Paris au Sénat, en 2006, où il exerça la carrière de bibliothécaire, Bordeaux (2007), Nantes (2008), Le Réduit (île Maurice, 2009 ; 2011 ; 2013), Nice (2010), Paris (Université de la Sorbonne nouvelle, 2012), c'est en Pologne que se déroulera, en 2014, la prochaine rencontre.

Ce choix s'impose car, à Nantes puis à Paris ensuite, l'homme s'est lié d'amitié avec des poètes polonais exilés qui luttèrent pour retrouver la liberté de vivre sur leur terre natale, une fraternité qui l'a amené à apprécier une littérature empreinte d'enthousiasme, de sincérité, d'une religieuse obéissance au vrai et à traduire les œuvres de Krasinski et de Mickiewicz pour mieux les faire connaître en France. L'œuvre et les amitiés artistiques d'Auguste Lacaussade avec les poètes polonais n'ont pas reçu, jusqu'ici, l'attention qu'elles méritaient de la part des chercheurs polonais aussi bien que français, à l'exception notable des travaux conduits par Edmond Marek (Université Lille 3) à la fin des années 1990.

Forts des avancées de Marek, il s'agirait de suivre les pistes suivantes dont la liste est loin d'être exhaustive :

1. Auguste Lacaussade, Adam Mickiewicz, la France et l'Europe, contexte politique et littéraire.
2. Le regard d'Auguste Lacaussade sur la culture et la société polonaise.

3. Les traductions des œuvres d'Adam Mickiewicz par Auguste Lacaussade : rythme, lexique (phraséologie, expressions idiomatiques, champs sémantiques...), images, difficultés dans le travail du traducteur, son regard critique sur ses traductions des œuvres polonaises, les stratégies de traducteur.
4. Les œuvres d'autres poètes polonais traduites par Auguste Lacaussade.
5. Auguste Lacaussade dans le cercle artistique polonais à Paris.
6. Les œuvres d'Auguste Lacaussade en Pologne au XIX^e siècle et plus tard.
7. Edmond Marek : son travail scientifique sur les œuvres des poètes polonais de l'époque du romantisme et ses efforts pour les populariser en France.
8. Edmond Marek : les autres contextes franco-polonais de son travail.

Comité scientifique : Prosper ÈVE (PR-Université de La Réunion), Ronald JENN (PR-Lille 3), Maryla LAURENT (PR-Lille 3), Christine LOMBEZ (PR-Nantes), Michel MASLOWSKI (PR émérite-Paris 4), Christine RAGUET (PR-Paris 3), Justyna BAJDA (MCF-HDR Wrocław), Maja Pawlowska (MCF-HDR).

Comité d'organisation, Wrocław : Justyna BAJDA (MCF-HDR Wrocław), Paweł BERNACKI (Doctorant Wrocław), Prosper Ève (PR-Université de La Réunion), Ronald JENN (PR-Lille 3), Elżbieta LUBCZYŃSKA-JEŻIORNA (MCF Wrocław), Agata SADKOWSKA-FIDALA (MCF Wrocław), Mariusz STANISZ (Doctorant Wrocław).

Les propositions de communication de 250-300 mots en format Word comportant un titre et une notice bibliographique doivent être envoyées à justynabajda@uni.wroc.pl ET à ronald.jenn@univ-lille3.fr avant le 1^{er} mars 2014 pour une réponse du Comité scientifique fin avril. Les interventions ne devront pas excéder (25 minutes). Les textes sélectionnés seront publiés par Océan Éditions, Publications des Amis d'Auguste Lacaussade.

Langue du colloque : français avec possibilité de polonais traduit en français.

Frais d'inscription : 50 euros.

Toutes les autres informations seront données après acceptation des propositions de communication.

Publications comparatistes

Traduction et partages : que pensons-nous devoir transmettre ?
sous la direction d'Ève de Dampierre-Noiray, Anne-Laure Metzger, Vérane Partensky
et Isabelle Poulin,

Bibliothèque comparatiste de la SFLGC,
<http://www.vox-poetica.com/sflgc/biblio/index.html>
(Publication imminente à l'heure de la diffusion de cette FTI)

Ouvrage issu du XXXVII^e Congrès de la SFLGC organisé à l'université Michel de
Montaigne Bordeaux 3 (27-29 octobre 2011)

L'objectif du Congrès de la SFLGC à l'origine du présent ouvrage était d'interroger les enjeux des *Translation Studies* (études de traduction), dans la perspective qu'avait initiée Auerbach : « Il est certain que notre patrie philologique est la terre : ce ne peut plus être la nation ». En France et dans le monde, de nombreux comparatistes inscrivent leur réflexion dans cette « zone » nouvelle d'appréhension du fait littéraire, en prenant en compte un changement d'échelle dont les conséquences sur la mémoire et l'éducation littéraires sont fondamentales. Le travail de la traduction, en tant que processus de partage, soulève sans cesse la question : que pensons-nous devoir transmettre ? Les notions complexes qu'engage cette interrogation – interprétation, équivalence, fidélité, transparence, etc. – gagnent à être approchées par l'étude des rapports les plus divers entre les langues comme entre les langages des communautés sociales, politiques, savantes et artistiques.

Les textes rassemblés ici s'interrogent autant sur le rôle de la traduction comme laboratoire ou prolongement de l'écriture poétique que sur l'existence et les enjeux d'une politique de la traduction – comment les déplacements de frontière bouleversent-ils les pratiques de lecture, les discours critiques et les histoires littéraires ?

À travers les pensées et les pratiques de la traduction dont il témoigne, cet ouvrage veut éprouver la responsabilité, la liberté et le pouvoir de ceux qui, partageant le « monde écrit », forment une communauté invisible en dialogue à travers l'espace et le temps.

SOMMAIRE

ÈVE DE DAMPIERRE-NOIRAY, ANNE-LAURE METZGER-RAMBACH, VÉRANE PARTENSKY ET
ISABELLE POULIN : *Introduction*

PREMIÈRE PARTIE. LA CONQUÊTE DES MARGES

CHAPITRE 1. ESPACES DE TRANSMISSION

1.1. DANIEL-HENRI PAGEAUX

Hommage à Robert Escarpit, « comparatiste malgré lui »

1.2. DANIELLE RISTERUCCI-ROUDNICKY (coord.)

Dialogue 1 : Comment transmettre l'héritage de la littérature étrangère dans l'enseignement secondaire et universitaire ?

BRIGITTE QUILHOT-GESSEAU : *État des lieux dans le secondaire ;*

LISE CHAPUIS : *Ateliers de traduction ;*

DANIELLE RISTERUCCI-ROUDNICKY : *Quelques pistes pour l'université ;*

YVES CHEVREL : *Faire lire des œuvres traduites*

CHAPITRE 2. DÉPLACEMENTS : LE TRADUCTEUR DANS LA CARTE

2.1. ALEXIS NOUSS

La traduction : au seuil

2.2. MYRIAM SUCHET (coord.)

Dialogue 2 : Événements de traduction

ANNA AVARAKI : *Littérature mondiale et traduction culturelle : une introduction ;*

CECILE SERRURIER : *Figures de la traduction au Mexique : les enfants de la Malinche ;*

MYRIAM SUCHET : *Après-coup, événement intempêtif de non-traduction*

DEUXIÈME PARTIE. POUR UNE HISTOIRE POLITIQUE DU PARTAGE

CHAPITRE 3. TRADUCTION ET CONSCIENCE DE L'HISTOIRE

3.1. YEN-MAI TRAN-GERVAT (coord.)

Dialogue 3 : Traduire aux siècles classiques : que pensaient-ils devoir transmettre ?

YEN-MAI TRAN-GERVAT, *Introduction ;*

CLAUDINE LE BLANC, *Que transmet-on lorsque l'on traduit la littérature orientale aux siècles classiques ? Deux discours de traducteurs : Gaulmin, Galland ;*

ZOE SCHWEITZER, *Traduire en dramaturge. Le cas de la Merope de Scipione Maffei*

3.2. GEORGES VARSOS

Traduction et tradition textuelle : le cas homérique

3.3. ROBERT KAHN

La vieille loi de la vénérie : Walter Benjamin et l'auto-traduction d'Enfance berlinoise

3.4. ROSARIO GENNARO

L'idée de traduction à l'époque fasciste. Bontempelli, Soffici et la revue 900

CHAPITRE 4. POLITIQUES DU TRADUIRE, XIX-XX^E

4.1. GABRIEL MOYAL

Turbulences et traditions politiques : malaise dans la traduction

4.2. AUDREY GIBOUX

La fonction diplomatique de la traduction : quelques tentatives de restauration d'une Europe des Lettres au début du XX^e siècle dans le domaine franco-germanique

4.3. ANNE-RACHEL HERMETET

Traduction et revues littéraires : quelques exemples dans l'Europe de l'entre-deux-guerres

4.4. CHRISTINE LOMBEZ

D'une anthologie à l'autre : que transmettre de la poésie allemande en français pendant / après l'Occupation ?

4.5. CRISTINA JARILLOT RODAL ET IBON URIBARRI ZENEKORTA

Politiques de la traduction dans un environnement multilingue : le cas basque

TROISIÈME PARTIE. TRADUIRE LES VOIX

CHAPITRE 5. VOCALITÉ

5.1. THOMAS LE COLLETER

'Je lui dépêcherais Pança'. Don Quichotte dans la mélodie française : quelques réflexions sur une adaptation (Ravel/Morand/Cervantès)

5.2. DELPHINE CHOFFAT ET ELISABETH KARGL

Enjeux des transmissions des textes polyphoniques : Enfants des morts d'Elfriede Jelinek et Berlin Alexanderplatz d'Alfred Döblin

5.3. CHRISTINE RAGUET

Variations vocales et dialogue interculturel dans la littérature caribéenne

5.4. NICOLE OLLIER (coord.)

Dialogue 4 : La traduction-communion : traduire ensemble la poésie de Kaman Daáood

Collectif Passages : LHORINE FRANÇOIS, SOPHIE LECHAUGUETTE, NICOLE OLLIER, SOPHIE RACHMUHL, JOACHIM ZEMMOUR

CHAPITRE 6. RÉSISTANCE DES SIGNES

6.1. JULIE BROCK

La visée esthétique comme paramètre fondamental de la traduction : comparaison entre deux poèmes japonais du VIII^e siècle et leur traduction en japonais moderne et en français

6.2. AUDE AMEILLE

Traduire pour ne pas traduire : les surtitres à l'Opéra

6.3. ARNAUD HUFTIER

Les sens de Prométhée : sur quelques traductions du Malpertuis de Jean Ray (espagnol, anglais, allemand, italien, tchèque, néerlandais et russe)

QUATRIÈME PARTIE. CORPS CONDUCTEURS

CHAPITRE 7. TRADUIRE LA DÉMESURE DU MONDE

7.1. MAIALEN MARIN-LACARTA

Les traductions de Mo Yan en Espagne : un exemple de la médiation du système littéraire anglophone dans la réception

7.2. INES OSEKI-DÉPRÉ

José de Alencar, le premier anthropophage moderne

7.3. PHILIPPE HUMBLÉ

Milton Hatoum en traductions française, anglaise et néerlandaise. Affirmation d'identité régionale et traduction globale

CHAPITRE 8. DU TRADUCTEUR AU POÈTE

8.1. ELVEZIO CANONICA

La fleur sur le volcan : du désenchantement de Leopardi à l'espoir d'Unamuno dans sa traduction de La Ginestra

8.2. DELPHINE GACHET

Quatre grands poètes contemporains autour d'un sonnet : Ungaretti, Montale, Jouve et Bonnefoy traducteurs de Shakespeare

8.3. VIRGINIE TELLIER

De Lenore (1773) à Lenora (1831) : traduction et création dans l'œuvre de Vassili Jonkovski

8.4. DELPHINE RUMEAU

Traduction, revendication et appropriation : l'exemple de Walt Whitman traduit en espagnol et en français par des poètes

8.5. ILENA ANTICI

Traduire et créer, l'expérience proustienne de Pedro Salinas

CHAPITRE 9. L'INFINI LITTÉRAIRE : RETRADUIRE

9.1. MARIJA DZUNIC DRINJAKOVIC

Enjeux éthiques et esthétiques de la retraduction (Ivo Andrić, Na Drini ćuprija)

9.2. THOMAS BAREGE

Un ping-pong transatlantique : les traductions de Proust en espagnol

9.3. ÉVANGHÉLIA STEAD

Traduction, glose, création ? L'Œdipe comparatiste au rendez-vous du sphinx (corpus de la Seconde Odyssée)

L'Écrivain et son critique : une fratrie problématique,
sous la direction de Philippe Chardin et Marjorie Rousseau avec la collaboration de
Magali Renouf, Paris, Éditions Kimé, 2014, 567 p., 35€.

Actes du XXXVIII^e Congrès de la SFLGC Tours-Orléans qui s'est tenu à l'université de
Tours sur le thème : « Critique et création en littérature » (3-6 octobre 2012)

« On n'est jamais si malheureux qu'on croit » ! Les écrivains des siècles précédents, surtout ceux du XIX^e siècle, auront passé leur temps à déplorer l'existence de ces individus détestables, de ces tyrans ignares, de ces parasites impuissants qu'étaient à leurs yeux les critiques ; et voici que leurs successeurs du début du XXI^e siècle se mettent à pleurer en chœur la disparition (dans laquelle ils voient l'un des plus graves symptômes du déclin de la littérature) de ce personnage indispensable !

Cet ouvrage comparatiste de synthèse aborde sous des angles multiples – chronologiques avec une dominante qui va du XVIII^e au XXI^e siècles, génériques en prenant notamment en compte non seulement le roman auquel sont consacrés la majeure partie des articles mais aussi le théâtre et la poésie et géographiques en incluant par exemple l’Amérique latine, l’Estonie ou l’Inde – les rapports ambivalents de ces frères ennemis qui n’en font parfois qu’un seul, ainsi lorsque le critique universitaire se transforme à son tour en écrivain, un phénomène sur lequel se penche Jacques Body : « la littérature comparée mène à tout, même à la littérature ».

Une attention particulière est prêtée aux mises en scène fictionnelles des relations entre l’écrivain et son critique (notamment dans les romans de Nabokov ou dans *Possession* d’Antonia Byatt), aux effets de l’intervention de ces critiques particuliers que sont le censeur ou le juge (sujet en particulier de l’article d’Hélène Maurel-Indart), ainsi qu’à ce genre hybride de la fiction critique qui s’est développé durant ces dernières décennies. Les réflexions générales de Daniel-Henri Pageaux s’appuient sur la « critique recréante » pratiquée par l’École de Genève, celles d’Yvan Leclerc sur l’hostilité de Flaubert à la critique et celles de Frédérique Toudoire-Surlapierre sur un ensemble de textes modernes plutôt favorables, quant à eux, à ceux que Genette appelle « des créateurs sans création ».

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

par Philippe Chardin et Marjorie Rousseau

RÉFLÉXIONS GÉNÉRALES

Expérience critique et « expérience formelle »
par Daniel-Henri Pageaux

CHAPITRE I : APPROCHES CHRONOLOGIQUES ET GÉNÉRIQUES

APPROCHES CHRONOLOGIQUES

Le XVIII^e siècle

La construction de l’autorité des écrivains étrangers dans le champ critique français au XVIII^e siècle :
autour de Voltaire, Shakespeare et Milton

par Jean-Louis Haquette

Critique et création dans la critique dramatique du XVIII^e siècle : les poétiques à l’épreuve de la scène
par Logan J. Connors

De Marivaux à Leopardi : La critique fustigée
par Michel Arouimi

Le XIX^e siècle par lui-même

L’œuvre critique de Zola en Espagne à travers les postfaces d’Eduardo López Bago
par Marjorie Rousseau

Entre critique et création, la lecture de *La San Felice* de Dumas par ses contemporains portugais : l’exemple
de Pinheiro Chagas

par Hélène Cassereau-Stoyanov

Lecture comme recherche problématique de soi. Des Esseintes et ses semblables tchèques
par Hana Voisine-Jechova

Quand le XX^e siècle lit le XIX^e siècle

Henry James et Joseph Roth lecteurs de Flaubert
par Florence Godeau

Jean Prévost et Tomasi di Lampedusa : l’improvisation stendhalienne comme fiction motrice
par Mireille Brangé

APPROCHES GÉNÉRIQUES

Critique et création au théâtre

Le théâtre en procès : débats autour d’œuvres dramatiques en Espagne et en France (1620-1640)

par Catherine Dumas
Créations polémiques. Ben Jonson et la « Guerre des poètes », Pierre Corneille et la Querelle du *Cid*
par Clotilde Thouret
« La voix de la critique littéraire dans *Le Soulier de satin* de Paul Claudel : de la parodie à la poésie »
par Emmanuelle Kaës
Camille Claudel sous le regard de Paul Claudel : de l'approche critique aux mises en scène dramatiques
par Marie-Victoire Nantet

Critique et création en poésie

Les projets d'édition de Gérard de Nerval. La réception comme moyen de création poétique
par Linda Simonis
Figures du poète moderne en théoricien : « à quoi bon la critique ? »
par Patricia Martínez
Le « poème critique » : Mallarmé, Karl Kraus et Lu Xun face au Journal
par Céline Barral

CHAPITRE II : DE QUELQUES EFFETS SUR LA CRÉATION LITTÉRAIRE DES MODÈLES THÉORIQUES, DES CRITIQUES ET DES CENSURES

Des théories critiques et de leurs effets

Italo Svevo, le silence des critiques ou les affres de l'autocritique
par Emmeline Céron
Théorie et pratique de l'art de la fiction chez James, Proust, Wharton, Forster et Woolf : l'enjeu moraliste
par Audrey Giboux
V. Woolf et H. Hesse, critiques et romanciers face aux clefs psychanalytiques
par Alexandre Seurat
Écrivains et critiques: fausses pistes et vrais malentendus. Peter Handke et Claude Simon face à la critique
par Judith Sarfati Lanter
L'héritage des théories robbe-grilletiennes sur la fiction romanesque américaine de la seconde moitié du XX^e siècle
par Vanessa Besand
Le roman qui n'a jamais eu lieu : un cas d'autocensure esthétique
par Tanel Lepsoo

Critique littéraire et critique du droit

Ce que doit le droit à la critique littéraire
par Hélène Maurel-Indart
La censure comme exercice juridique et institutionnel de la critique littéraire
par Jean-Baptiste Amadiou
Transgression des normes et fictions d'auteur
par Charline Pluvinet
Écrire après la fatwa : « l'affaire Rushdie » et les métamorphoses de la censure
par Cécile Girardin

CHAPITRE III : L'ÉCRIVAIN ET LE CRITIQUE ; LE MÊME ET L'AUTRE

Critique et hybridité

La critique-fiction moderne à l'aune du *Critic as Artist*
par Yves Landerouin
De l'essai féministe militant à la fiction de résistance et l'« essai-poétique » : entre Camila Henríquez Ureña (République Dominicaine, 1894-1973) et Ricardo Piglia (Argentine, 1941)
par Mónica Zapata
Critique créatrice et création critique chez José Lezama Lima
par Thomas Barège
Critique et création littéraire. Osman Lins dialogue avec Gide et le Nouveau Roman
par Sandra Nitri
Critique et hybridité
par Elena Langlais

Mise en fiction de la critique

La parodie satirique du discours critique au XVIII^e siècle. Thémiseul de Saint-Hyacinthe (*Le Chef-d'œuvre d'un inconnu*), Alexander Pope (*Dunciad Variorum*) et G. W. Rabener (*Noten ohne text*)

par Nicolas Correard

La Résistance-Nabokov. Mises en scène du comparatisme dans *La Vraie vie de Sebastian Knight* – des méprises de la réception nationale à la construction d'une identité artistique

par Lioubov Savova-Triangolo

Critique et création : *Possession* d'A. S. Byatt

par Elisabeth Rallo-Ditche

L'éditeur critique, un créateur à la marge ?

par Claire Maussion

La fiction critique ou la mémoire de la littérature chez Sergio Pitol, W.G. Sebald et Vila-Matas

par Béatrice Jongy

Fictions critiques et critique fictionnalisée. Enjeux de l'oralité dans les formes intermédiaires contemporaines (Coetzee, Deleuze et Guattari, Volodine)

par Chloé Conant-Ouaked

La littérature comparée mène à tout, même à la littérature

Comparatistes écrivains

par Jacques Body

L'horloge et le nuage. Comparer pour ne pas choisir

par Valérie Deshoulières

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Le goût de la comparaison : Critique et création

par Frédérique Toudoire-Surlapierre

L'idéal de la critique selon Flaubert. « Une critique qui s'inquiète de l'œuvre *en soi* »

par Yvan Leclerc

***Dictionnaire de la méchanceté,* collectif dirigé par Christophe Regina et Lucien Faggion, Paris, Max Milo, 2013, 384 p., 49,90€.**

Ouvrage réalisé avec la collaboration d'Aude Ameille, Éric Leclerc, Élisabeth Rallo-Ditche et Emmanuel Reibel.

Qu'est-ce que la méchanceté ? La philosophie, la sociologie, l'ont conceptualisée et l'ont déclinée sous ses multiples formes. La littérature, l'histoire, le cinéma, l'art dans toutes ses disciplines regorgent de personnages cruels et cyniques, à la fois fascinants et terrorisants. Mais personne jusque-là n'en a offert un panorama.

Le Dictionnaire de la méchanceté propose au lecteur, à travers 169 notices rédigées par 80 spécialistes des sciences humaines et sociales, une variété de portraits historiques (Catherine de Médicis, César Borgia, Marie Tudor...), fictifs (la Marquise de Merteuil, Tatie Danielle, Voldemort...) ou mythologiques (Médée, Circé, Mélusine...), ainsi qu'une redéfinition des concepts liés à la méchanceté (tyrannie, perversité, cruauté...).

Travail passionnant et accessible à tous, où l'iconographie classique rencontre le cinémascope et le dessin contemporain, *Le Dictionnaire de la Méchanceté* nous invite à une introspection globale, à une immersion dans les affres de la noirceur des âmes.

Frédérique Toudoire-Surlapierre, *Oui / Non*, Paris, Éditions de Minuit, collection « Paradoxes », 2013, 208 p., 19,50€.

Savoir dire non, c'est affirmer sa force de caractère. Le non est un séducteur, il a toujours eu les faveurs intellectuelles de l'Europe. Il permet le débat, la contestation, il met en valeur l'esprit critique. Mais ce mot est dangereux : poussé dans ses retranchements, il peut devenir nihilisme ou négationnisme.

Le oui paraît en revanche beaucoup plus insignifiant. Il est le mot de l'accord, du consentement, de l'assentiment un peu béat. La littérature a stigmatisé cette posture par le oui du mariage, le *happy end* attendu des comédies. Le oui ne serait donc pas plus qu'un faire-valoir du non, une sorte d'interlocuteur un peu naïf sommé de lui donner la réplique ? C'est sans compter les chocs de l'Histoire et les traumatismes de la seconde guerre mondiale qui ont redistribué les cartes du oui et du non, relativisant la force de l'un pour postuler la nécessité vitale de l'autre.

Pris entre le oui et le non, le lecteur est pris entre deux feux littéraires. Tout l'avenir de la littérature est ainsi mis en question.

Se libérer des stéréotypes de la langue et des conventions sociales, des affirmations commodes et des refus catégoriques, prendre ses distances avec le non, assumer la légèreté et la sensualité du oui nous permettra-t-il de nous défaire de la négativité et du pessimisme ? C'est tout le pari de cet essai.

Vincent Ferré, *L'Essai fictionnel. Essai et roman chez Proust, Broch, Dos Passos*, Paris, Honoré Champion, collection « Recherches proustiennes », 2013, 576 p., 65€.

Cet ouvrage s'intéresse à trois romans – *À la recherche du temps perdu* de Marcel Proust, *Die Schlafwandler* (*Les Somnambules*) de Hermann Broch et *U.S.A.* de John Dos Passos – très marqués par la présence de théorie, au point qu'ils ont semblé remettre en question « l'équilibre traditionnel de la forme romanesque » ; l'hypothèse de cet ouvrage concerne, à l'inverse, la nature fictionnelle de passages généralement considérés comme « de l'essai » (ou « de la philosophie ») par les critiques.

Ce livre envisage tout d'abord les raisons de cette assimilation, par une comparaison entre des essais publiés dans les domaines allemand, américain et français au cours des années 1910-1930 et les passages essayistiques des trois romans. Cette comparaison montre que les points de convergence ne permettent pas de considérer que ces passages théoriques relèvent d'un genre différent de celui de l'œuvre qui les accueille. On propose alors de voir les séquences essayistiques comme des *essais fictionnels*, une forme de discours intégré au roman dont la fictionalité est mise en lumière par un examen des lois, de l'interaction entre passages diégétiques et essayistiques, des exemples empruntés à la diégèse par les séquences essayistiques, ou encore par la mise au jour d'une instance unique et fictionnelle prenant en charge récit fictionnel et discours essayistique. S'éclairent alors les enjeux de l'essai fictionnel, qui apparaît nécessaire, dans *À la recherche du temps perdu*, *Die Schlafwandler* (*Les Somnambules*) et *U.S.A.*, en raison de son rapport à la modernité et à l'époque, de son mouvement vers la totalisation et de sa faculté à approcher la connaissance, par sa nature fictionnelle même.

Pour lire un extrait de l'introduction dans l'Atelier de théorie littéraire sur Fabula.org : http://www.fabula.org/atelier.php?Essai_fictionnel.

Pour consulter la table des matières en ligne :

http://www.academia.edu/1463106/Lessai_fictionnel._Essai_et_roman_chez_Proust_Broch_Dos_Passos_Paris_H._Champion_coll._Recherches_proustiennes_novembre_2013.

Ève de Dampierre-Noiray, *De l'Égypte à la fiction. Récits arabes et européens du XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Littérature, histoire, politique », 2014, 385 p., 27€.

Dans leurs textes où se côtoient roman, essai et poésie, écrivains égyptiens et européens racontent la transformation de l'Égypte à travers le XX^e siècle. Projetant leurs fictions sur son paysage et son histoire, ils élaborent, d'une révolution à l'autre, une poétique de l'Égypte.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos
Introduction

PREMIÈRE PARTIE. L'ÉGYPTE ENTRE ORIENT ET OCCIDENT

Le procès du grand roman d'Alexandrie
Al-Kharrât contre Durrell
Alexandria *bifrons*
Enjeux d'un monopole poétique
L'aura d'illusions qui entoure le mot « Orient »
Michel Butor et la foncière étrangeté égyptienne
La pensée occidentale face à l'Égypte
L'orientalisme à l'ère du soupçon
Edward Said, *Orientalism*
Pionniers et héritiers d'un orientalisme nouvelle manière
Quelle tâche pour les poètes en Orient ?

DEUXIÈME PARTIE. RÉCITS D'UNE TRANSFORMATION : TRANSCRIPTION ET INTUITION DE L'HISTOIRE

Roman égyptien et conscience nationale
L'irruption de la modernité dans la ruelle. Les *Hikâyat* de Mahfûz
Alexandrie entre militantisme et flâneries. Récits d'al-Kharrât
L'heure des déceptions. *Miramar* de Mahfûz
« Dernier sursaut du grand corps qui se délite ». *Mâlik al-bazîn* d'Aslân
Regards européens : une présence menacée
L'« incessante trasformarsi del mondo », Ungaretti
Étrangers en Égypte. Limbour, Butor, Durrell

TROISIÈME PARTIE. POÉTIQUES DE L'ÉGYPTE MODERNE

La naissance de l'écriture sédentaire
Récit et sédentarité
Portrait de l'écrivain en *residence-writer*
Le désert entre géographie et fiction
Écritures du microcosme
Fantasmes et fantômes de la ville moderne
De la maman à la putain
Prophètes et éclopés

ÉPILOGUE. Fiction, apprentissage, sens de l'histoire
BIBLIOGRAPHIE

**Frédéric Regard (en collaboration avec Florence Marie et Sylvie Regard),
*Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIX^e siècle :
la croisade de Josephine Butler,*
Lyon, ENS Éditions, 2014, 311 p., 23€.**

Cet ouvrage est une introduction à la vie et à l'œuvre de l'Anglaise Josephine Butler (1828-1906), qui précipita une révolution du regard porté sur la prostitution à l'époque victorienne. Cette féministe largement méconnue fut la fondatrice en 1869 de la *Ladies National Association*, dont le but était d'obtenir l'abrogation des « lois sur les maladies contagieuses », dispositif qui faisait porter l'entière responsabilité de la propagation de la syphilis dans les armées de l'Empire britannique sur les prostituées. Lorsque les lois furent finalement abrogées en 1886, c'est tout le rapport au corps de la femme qui avait été redéfini.

Cet ouvrage met à la disposition du lecteur des traductions des textes majeurs de cette grande féministe, dont la pensée se déploie à la croisée de la sociologie, de l'économie, de la médecine et de la théologie. Ces textes ne furent jamais réunis en un ouvrage majeur, car ce sont pour beaucoup des transcriptions de conférences données lors de tournées de mobilisation de l'opinion publique dans les villes anglaises. Les traductions proposées ici sont précédées d'un copieux essai critique, où les liens de Josephine Butler avec la littérature populaire sont également analysés : le mélodrame lui offrit l'occasion de redéfinir les responsabilités de chacun ; sa passion pour les enquêtes et le journalisme d'investigation jeta les fondements d'une forme nouvelle, le *detective novel*.

Evelyn Dueck, *L'Étranger intime. Les traductions françaises de l'œuvre de Paul Celan (1971-2010)*, Berlin, DeGruyter, 2014, 465p., 99,95€.

La présente étude offre, pour la première fois, une analyse détaillée des traductions françaises de la poésie de Paul Celan publiées entre 1971 et 2010. Elle élabore, par ailleurs, une pensée de la traduction poétique et de son analyse qui dépasse l'œuvre celanienne et qui prend position par rapport aux méthodes existantes. Elle ouvre ainsi la voie à une lecture tout à fait nouvelle, étrangère et pourtant intime de la poésie de Paul Celan.

Thèse en co-tutelle soutenue en 2010 (Zurich, Aix-en-Provence), sous la direction d'Inès Oseki-Dépré (Aix-en-Provence) et Daniel Müller Nielaba (Zurich).

Annonces diverses

Presses universitaires François-Rabelais

La collection « Perspectives littéraires » des Presses universitaires François-Rabelais (PUFR) (<http://pufr-editions.fr/>) est co-dirigée par Sylvie Humbert-Mougin, Maître de conférences en Littérature comparée, et Hélène Maurel-Indart, Professeur de Littérature française à l'Université François-Rabelais de Tours. La thématique éditoriale s'inscrit dans l'histoire littéraire, les courants théoriques, les monographies d'auteur, les approches thématiques. La collection s'ouvre à la littérature française, à la littérature générale et comparée, aux littératures européennes et francophones, et au-delà même, tant l'objectif est d'offrir un large panorama de la recherche nationale et internationale dans le domaine littéraire. Les manuscrits sont sélectionnés par le comité éditorial des PUFR, sur la base de l'avis d'un expert indépendant. Un second rapport d'expertise peut être demandé par le comité éditorial. Les livres sont diffusés par l'AFPUD (Association française des presses universitaires-Diffusion) et la Sodis, de sorte que le catalogue est disponible chez tous les libraires, en France et à l'étranger, et sur toutes les plates-formes de diffusion en ligne (Amazon, Chapitre, FNAC...). Tous les livres de la collection « Perspectives littéraires », comme l'ensemble des ouvrages du catalogue des PUFR, sont produits pour une édition conjointe papier et électronique (ebooks au format epub), diffusés dans les bibliothèques universitaires par le consortium OpenEdition, et prochainement en direction des particuliers.

Collection « Translations » « Pensées et pratiques de la traduction »

Dirigée par Isabelle Poulin
Presses universitaires de Bordeaux

La collection « Translations » entend promouvoir une approche traductrice de la littérature. Elle associe des volumes « Pensées », consacrés à ce qu'une perspective littéraire plurilingue incite à penser comme *le corps changeant de la connaissance*, et des volumes « Pratiques », qui donnent à lire sous forme de fiches mobiles une petite partie de ce corps, un fragment célèbre, accompagné de ses traductions en des temps et des langues multiples.

Déjà parus :

« Pensées de la traduction »

***Quand l'Europe retraduit The Great Gatsby. Le corps transfrontalier du texte*, sous la direction de Véronique Béghain, Pessac, PUB, 2013.**

La publication de multiples retraductions de *The Great Gatsby* ces trois dernières années, en Europe notamment, s'explique au premier chef par le fait qu'en 2011 l'auteur est, comme l'on dit, « tombé dans le domaine public ». Les exemples privilégiés ici du devenir en Hongrie, en Italie, en Allemagne ou en France, d'une œuvre soudain libre de droits, donnent à penser ce qu'on peut appeler « le corps transfrontalier » du texte littéraire.

Lorsqu'on parle de retraduction en effet, on se place le plus souvent dans une perspective diachronique et, tandis que l'on évoque l'« âge d'une traduction », son vieillissement, le besoin de rajeunissement, la traduction se trouve assimilée à un organisme vivant et l'original, quant à lui, se voit doté d'une manière d'immortalité. Le présent volume situe la réflexion dans une autre perspective, qui prend en compte la possibilité que le texte original soit lui-même assimilable à une matière organique, vivant pour autant que l'anime un souffle. C'est cette vie de l'œuvre que permet d'appréhender son destin non plus seulement au sein d'une langue-culture, mais dans le cadre élargi d'une Europe aux frontières paradoxalement aussi poreuses qu'infranchissables.

Pratiques de la traduction

Volume 1 – *Shakespeare, Le monologue d'Hamlet*, traductions recueillies et présentées par Fabienne Rihard-Diamond, Pessac, PUB, 2011.

- William Shakespeare, *The Tragedy of Hamlet, Prince of Denmark* (1600), III, 1.
Fiche 1 : Première traduction de Voltaire (1733)
Fiche 2 : Seconde traduction de Voltaire (1761)
Fiche 3 : Traduction de François-Victor Hugo (1865)
Fiche 4 : Traduction d'André Gide (1938)
Fiche 5 : Traduction d'Yves Bonnefoy (1962)
Fiche 6 : Traduction de Michel Vittoz (1977)
Fiche 7 : Traduction d'André Markowicz (1996)
Fiche 8 : Traduction de Jean-Michel Déprats (2002)
Fiche 9 : Traduction de Jean-Claude Carrière et Marie-Hélène Estienne (2003)
Fiche 10 : Traduction d'August Wilhelm Schlegel (1798)
Fiche 11 : Traduction de Leandro Fernández de Moratín (1798)
Fiche 12 : Traduction de Ángel-Luis Pujante (2006)
Fiche 13 : Traduction d'Eugenio Montale (1933)
Fiche 14 : Traduction d'Agostino Lombardo (1995)
Fiche 15 : Traduction de Vladimir Nabokov (1930)
Fiche 16 : Traduction de Boris Pasternak (1941)

Volume 2 – *Homère, Le chant des sirènes*, traductions recueillies et présentées par Jean-Louis Backès, Pessac, PUB, 2012.

- Homère, *Odyssée*, XII, 165-200
Fiche 1 : [Traduction partielle] Cicéron (45 av. J. C.)
Fiche 2 : Traduction d'Andreas Divus (1537)
Fiche 3 : [Traduction partielle] Pierre de Ronsard (1567)
Fiche 4 : Traduction de Salomon Certon (1604)
Fiche 5 : Traduction de George Chapman (1616)
Fiche 6 : Traduction d'Anne Dacier (1716)
Fiche 7 : Traduction d'Alexander Pope (1726)
Fiche 8 : Traduction de Bernardo Zamagna (1777)
Fiche 9 : Traduction de Guillaume Dubois de Rochefort (1782)
Fiche 10 : Traduction de Johann Heinrich Voss (1781)
Fiche 11 : Traduction de Paul Jérémie Bitaubé (1785)
Fiche 12 : Traduction d'Ippolito Pindemonte (1822)
Fiche 13 : Traduction de Vassili Andreïevitch Joukovski (1849)
Fiche 14 : Traduction de Charles Marie René Leconte de Lisle (1877)
Fiche 15 : Traduction de Victor Bérard (1924)

- Fiche 16 : Traduction de Luis Segalá y Estalella (1927)
 Fiche 17 : Traduction de Philippe Jaccottet (1955)
 Fiche 18 : Traduction de Robert Fitzgerald (1961)
 Fiche 19 : Traduction de Nikos Kazantzaki (1965)
 Fiche 20 : Traduction d'Anton Weiher (1974)

Volume 3 – Cervantes, *L'aventure des moulins à vent*, traductions recueillies et présentées par Guiomar Hautcoeur, Pessac, PUB, 2012.

- Miguel de Cervantes, *Don Quixote de la Mancha*, 1, VIII
 Fiche 1 : Traduction de César Oudin (1614)
 Fiche 2 : Traduction de Filleau de Saint-Martin (1678)
 Fiche 3 : Traduction de Jean-Pierre Claris de Florian (1799)
 Fiche 4 : Traduction de Louis Viardot (1836)
 Fiche 5 : Traduction de Jean-Joseph Damas-Hinard (1847)
 Fiche 6 : Traduction de Xavier de Cardaillac et Jean Labarthe (1923)
 Fiche 7 : Traduction de Jean Babelon (1929)
 Fiche 8 : Traduction de Francis de Miomandre (1935)
 Fiche 9 : Traduction de César Oudin revue par Jean Cassou (1949)
 Fiche 10 : Traduction d'Aline Shulman (1997)
 Fiche 11 : Traduction de Claude Allaigre, Jean Canavaggio et Michel Moner (2001)
 Fiche 12 : Traduction de Jean-Raymond Fanlo (2008)
 Fiche 13 : Traduction de Thomas Shelton (1612)
 Fiche 14 : Traduction de Tobias Smollett (1755)
 Fiche 15 : Traduction de Fernando Carlesi (1933)
 Fiche 16 : Traduction de Friedrich Justin Bertuch (1775)
 Fiche 17 : Traduction de Ludwig Tieck (1799-1800)

À paraître en 2014 :

Volume 4 – Beckett, *L'ouverture de Godot*, traductions recueillies et présentées par Pascale Sardin, Pessac, PUB, 2014.

- En attendant Godot*, Acte I, 1952
 Fiche 1: *Waiting for Godot*, autotraduction S. Beckett (1956)
 Fiche 2: *Warten auf Godot*, traduction d'Elmar Tophoven (1953)
 Fiche 3: *Esperando A Godot*, traduction d'Ana Maria Moix (1995)

Volume 5 – Rilke, *La première Élégie*, traductions recueillies et présentées par Christine Lombez, Pessac, PUB, 2014.

- Rainer Maria Rilke, *Duineser Elegien*, I, v. 1-25 (1923)
 Fiche 1 : *Les Élégies de Duino*, traduction de J.-F. Angelloz (1936)
 Fiche 2 : *Poésie*, traduction de Maurice Betz (1938)
 Fiche 3: *Les Élégies de Duino*, traduction d'Armel Guerne (1958)
 Fiche 4 : *Les Élégies de Duino*, traduction de Lorand Gaspar (1972)
 Fiche 5 : *Élégies de Duino*, traduction de R. Lewinter (1989)
 Fiche 6 : *Élégies de Duino*, traduction de F. R. Daillie (1994)
 Fiche 7 : *Élégies duinesiennes*, traduction de J.-Y. Masson (1996)
 Fiche 8 : *Les Élégies de Duino*, traduction de Philippe Jaccottet (2008)
 Fiche 9 : *Elegies From The Castle Of Duino*, traduction de V. et E. Sackville-West (1931)

- Fiche 10 : *The Duino Elegies*, traduction de J. B. Leishman et S. Spender (1939)
Fiche 11 : *Duino Elegies*, traduction de S. Cohn (1989)
Fiche 12 : *Οι Ελεγείες του Ντουίνο*, traduction de Stratis Parelis (2010)
Fiche 13 : *Elegías de Duino*, traduction de J. Talens (1999)
Fiche 14 : *Elegie duinesi*, traduction de F. Rella (1994)
Fiche 15 : *Дуинские элегии*, traduction de V. Kyprianov

Soutenances

Sarah Clément, PRAG en Lettres modernes, Directrice de la Licence professionnelle « Bibliothèque » de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Pôle métiers du livre, Saint-Cloud), a soutenu une thèse d'Histoire et sémiologie du texte et de l'image intitulée *Écritures avides : Beckett, des Forêts, Bernhard*, préparée à l'Université Paris Diderot-Paris 7 sous la direction d'Évelyne Grossman, le vendredi 22 novembre dans le bâtiment des Grands Moulins de l'Université Paris 7 en salle Pierre Albouy.

Le jury était composé de Monsieur Pascal Dethurens (Professeur, Université de Strasbourg), Madame Florence Godeau (Professeur, Université Jean Moulin-Lyon 3), Madame Évelyne Grossman (Professeur, Université Paris Diderot Paris 7), et Monsieur Dominique Rabaté (Professeur, Université Paris Diderot Paris7).

Résumé de la thèse :

À travers une lecture transversale de *Molloy*, *Le Bavard* et *Béton*, trois soliloques qui ont marqué l'histoire littéraire de la seconde moitié du XX^e siècle, nous proposons d'analyser la notion d'avidité, intrinsèquement liée à celles de *copia* rhétorique, d'abondance et de prolixité, comme un principe essentiel du travail de l'écriture de Beckett, des Forêts et Bernhard. Que l'avidité se manifeste sous la forme d'une compulsion de répétition ou d'un bavardage comme excès du dire, elle révèle la vacuité du sujet impuissant, incarne la trace de son sentiment de médiocrité, mais le pousse aussi en avant de lui-même. Nous montrons que les trois écrivains étudiés expérimentent un certain nombre de procédés qui relèvent d'un encodage avide. Pris dans une tension entre le délitement du personnage et sa logorrhée frénétique, le récit avide manifeste un goût pour l'usage de la répétition, pour la phrase longue et asyntaxique (Bernhard et Beckett), mais aussi une propension à l'invective et l'agressivité (Bernhard et des Forêts), à la fragmentation de la prose, tout comme à la multiplication des oralitèmes et des pratiques intertextuelles. Ces modalités variées que décline le discours copieux témoignent tant d'une *libido dicendi*, d'un appétit pour les mots, que d'une volonté de déconstruire les fondements traditionnels du récit. Elles engagent également une expérience de lecture intense et singulière : par leur force de déflagration, elles peuvent produire un effet d'absorption du lecteur, dont le rapport hors-norme, excessif au texte repose sur un mélange d'affects parfois contradictoires – fascination, attraction, contamination ou, à l'inverse, dégoût, nausée, détestation. Inflation des jeux métatextuels, « double optique », propagation diffuse d'une ironie prophylactique, ou encore inclusion et rejet agressifs du lecteur, constituent autant de processus de métabolisation du texte qui nous engagent dans une expérience-limite, dont la puissance repose en grande partie sur une appréhension labile du monde et sur la déstabilisation du sens et des interprétations. La lecture se voit ainsi sans cesse réanimée, relancée, piquée au vif par ces écritures avides qui la rendent elle aussi plus désirante.